

RLC001F



notice d'installation

Systeme d'alarme connecte

Sommaire

1. Présentation	3	7. Programmation du système	22
2. Préparation	7	7.1. Programmation de la centrale.....	22
2.1. Diagnostic du site avant installation	7	7.2. Programmation des commandes	24
2.2. Outillage nécessaire	8	7.3. Programmation des détecteurs de mouvement et d'ouverture	37
3. Installer le système d'alarme	9	7.4. Programmation de la sirène extérieure RLD004T	49
4. Fonctionnement	10	8. Récapitulatif des paramètres de la centrale	51
5. Faire un essai réel du système	14	9. Caractéristiques techniques	56
6. Réaction et signalisation du système d'alarme	18	10. Configuration et utilisation du système Hager suivant exigences NF&A2P avec la centrale RLC001F	71
		11. Avertissements	74

Recommandations

Tout accès aux zones internes, au-delà des zones décrites dans la présente notice sont à proscrire et annulent la garantie et toute autre forme de prise en charge. En effet, ces manipulations peuvent être dommageables aux parties et/ou aux composants électroniques. Ces produits ont été définis afin de ne pas avoir à y accéder dans le cadre de la mise en œuvre et des opérations de maintenance du produit.

Description des symboles

	Le produit est conforme aux obligations fondamentales en matière de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement
	Afin d'éviter toute atteinte à l'environnement et à la santé humaine, vous ne devez pas éliminer ce produit avec les déchets domestiques, merci de ne pas le jeter dans une poubelle ou dans les ordures ménagères. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le traitement, la valorisation, et le recyclage des déchets.
	Utilisation en intérieur uniquement.
	La notice doit absolument être consultée avant installation, utilisation et maintenance de l'équipement.
	Symbole courant continu

Pour obtenir des conseils lors de l'installation ou avant tout retour de matériel, contactez l'assistance technique :

- par e-mail à : assistance.alarme@hager.fr
- ou par téléphone au :

 **N° Cristal 0 969 390 713**

APPEL NON SURTAXÉ

Une équipe de techniciens qualifiés vous indiquera la procédure à suivre.

www.hager.fr

1. Présentation

Vous venez d'acquérir un système d'alarme et nous vous en remercions.

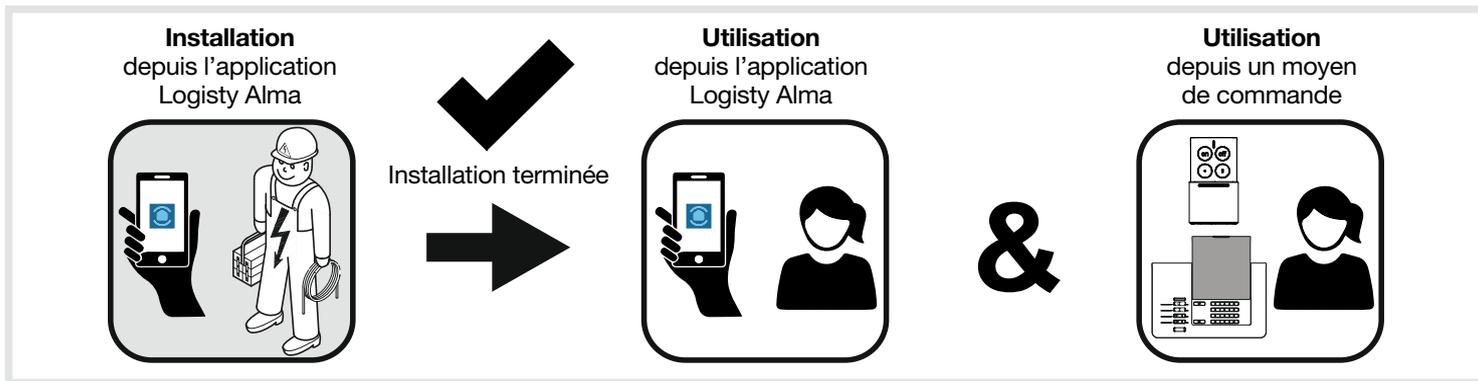
Afin de réaliser l'installation dans les meilleures conditions, nous vous conseillons de lire les chapitres "Avertissement" et "Fonctionnement".

Ce système d'alarme doit être installé depuis l'application Logisty Alma.

Il faut créer pour l'utilisateur final un compte client myHager depuis l'application.

Après avoir réalisé l'installation, les utilisateurs devront installer à leur tour cette application afin de profiter pleinement de toutes les fonctions qu'offre le système d'alarme.

Si des claviers ou télécommandes sont enregistrés dans l'application, ces moyens permettront également d'utiliser le système d'alarme.



Les programmations dites optionnelles et les opérations de maintenance sont décrites dans la notice complète du système d'alarme Hager référencée 6LE004372A, disponible sur le site internet de hager (<http://www.hager.fr>).

PRODUITS À USAGE INTÉRIEUR

Centrale

Cœur du système d'alarme, la centrale est dotée d'un haut parleur qui confirme la prise en compte des commandes. Pour une réaction adaptée à chaque situation, le déclenchement du système est progressif.

Module de transmission GSM

Intégrable dans la centrale d'alarme, cette solution permet une alerte à distance, quelle que soit la configuration (télé-surveillance ou appel de particulier).

Pilotez à distance

Un appareil électrique depuis une télécommande, l'application Logisty Alma ou un interrupteur

Télécommande

La télécommande permet de commander le système d'alarme et d'assurer la protection des personnes. Les 4 touches sont personnalisables afin d'adapter les commandes aux habitudes de l'utilisateur.



Caméra intérieure

Votre caméra vous permet de visualiser en direct ce qu'il se passe chez vous. Couplée à un détecteur, elle filme les images de l'intrusion pour effectuer une levée de doute.



Détecteur technique

Différents capteurs (panne congélateur, inondation, hors gel...) assurent la protection domestique du système.

Détecteur de mouvement à images

Lorsqu'il détecte un mouvement, le détecteur déclenche l'alerte et capture une séquence d'images.



Détecteur de mouvement

Les détecteurs de mouvement sont utilisés pour la protection intérieure des pièces principales (salle à manger, chambre...). Le détecteur de mouvement spécial animaux domestiques distingue la présence d'un être humain de celle d'un animal domestique (chien, chat...).

Détecteur d'ouverture

Le détecteur d'ouverture protège les issues sensibles (porte d'entrée, fenêtre...).

Détecteur de fumée / chaleur

Les détecteurs de fumée ou de chaleur assurent 24h/24 et quel que soit l'état du système la protection incendie des locaux protégés. En cas d'incendie, ils déclenchent tous les moyens d'alarme.

Pilotez à distance

Un automatisme de volets roulants ou un store électrique depuis une télécommande, l'application e-ONE ou un interrupteur

Clavier de commande

D'un confort et d'une grande facilité d'utilisation, ce clavier commande le système d'alarme. Il possède un lecteur de badge intégré et il est doté d'une synthèse vocale et d'un rétro-éclairage des touches de commande.

Boîtier de connectivité IP

Boîtier de connectivité IP permettant de paramétrer le système d'alarme et de piloter l'alarme à distance depuis l'application Logisty Alma et d'être alerté en temps réel.



PRODUITS À USAGE EXTÉRIEUR

Clavier de commande

Votre clavier vous permet de commander votre alarme depuis l'intérieur ou l'extérieur de votre domicile.

Votre badge vous permet d'activer ou de désactiver en un geste votre alarme en le présentant simplement devant votre clavier.

Ce clavier permet **via sa carte relais 2 sorties** intégrée de commander :

- l'entrée manuelle d'un système d'automatisme de **portail filaire**,
- une gâche ou une serrure électrique 12 V.



Sirène extérieure avec flash

En cas d'intrusion, la sirène extérieure permet de dissuader l'intrus, d'alerter le voisinage et de localiser facilement le lieu de l'effraction grâce à son flash clignotant.

Détecteur extérieur

Destiné à détecter un intrus avant l'effraction, votre détecteur assure la surveillance extérieure de votre domicile (jardin, terrasse, balcon...).

(*) Une version de ce détecteur permet la transmission d'une séquence vidéo via le boîtier de connectivité IP.



Pilotez à distance

un éclairage extérieur, un appareil électrique, un arrosage extérieur depuis une télécommande, l'application Logisty Alma ou un interrupteur.

2. Préparation

2.1. Diagnostic du site avant installation

Avant de réaliser une installation et de déterminer l'emplacement de chaque produit, **un diagnostic préalable du site sur le plan de la propagation des transmissions radio est nécessaire**. Notamment, certains points spécifiques dont ceux liés à la typologie des locaux professionnels doivent être pris en compte avec soin :

- **les distances ou surfaces à surveiller** : généralement plus importantes dans des locaux à usage professionnels qu'à usage résidentiels,
- **les matériaux utilisés** : dans les murs et cloisons, des matériaux métalliques sont couramment employés,
- **la modification de la configuration intérieure de l'habitation ou des locaux** : ils peuvent être fréquemment modifiés (ajout de parois ou de mobiliers, stockage de matériaux...).

La gamme est spécialement étudiée pour répondre à tous ces cas de figure.

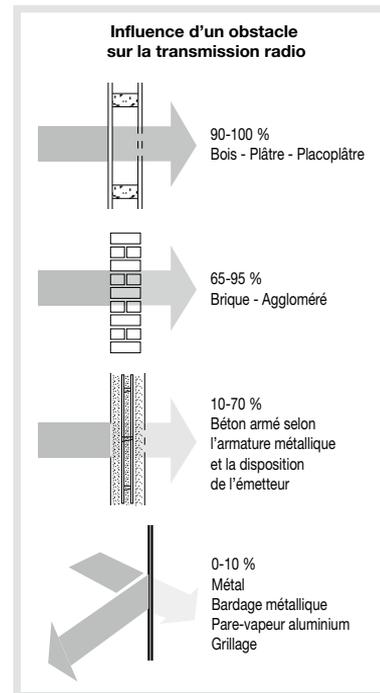
Néanmoins le choix de l'emplacement des produits est un facteur déterminant de la fiabilité de l'installation.

C'est pourquoi nous vous recommandons d'effectuer une étude approfondie du site en veillant tout particulièrement aux points suivants :

- **Tout matériau métallique représente un obstacle à la bonne propagation des transmissions radio** et est susceptible d'influencer considérablement la liaison entre 2 produits.

Ainsi les cas suivants doivent être évités :

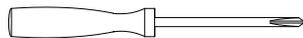
- pose d'un produit au voisinage immédiat de matériaux métalliques, apparents ou cachés (parois en béton armé), etc.,
- paroi, rayonnage, châssis ou treillis métallique entre un produit et la centrale ou un relais radio,
- pose de la centrale ou d'un relais dans un local technique, au voisinage immédiat d'autres produits électriques ou informatiques.



- **Toute modification de la configuration intérieure ou de l'aménagement de l'habitation ou des locaux** est susceptible d'influencer considérablement la propagation radio entre deux produits :
 - réaménagement de locaux (ajout de paroi ou mobilier...),
 - réorganisation d'un atelier ou d'un stock,
 - zone de stockage à capacité variable (notamment matériaux métalliques),
 - cloisons ou portes métalliques mobiles,
 - stationnement de véhicules (véhicules de manutention, véhicules dans un garage).

2.2. Outillage nécessaire

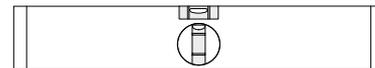
 Ø 6 mm



⊕ PH 0 / PZ 1 / PZ 2



① 2,5 / 3,5 / 4 mm



Le système d'ancrage (cheville) doit être adapté au support sur lequel le produit est installé. Pour assurer la bonne fixation du produit, utilisez les vis fournies (si celles-ci sont fournies) ou les vis recommandées pour le produit dans le chapitre 9. Caractéristiques techniques.

3. Installer le système d'alarme

1 Télécharger l'application Logisty Alma pour installer le système



Rechercher l'application "Logisty Alma".



2 Laissez-vous guider par l'application Logisty Alma pour le paramétrage et l'installation des produits.



Ne pas détacher les étiquettes des produits, les flashcodes présents sur les étiquettes sont nécessaires lors de l'enregistrement des produits dans l'application.

RLC001F
0000 A
210123456789A

RLC001F
0000 A
210123456789A



4. Fonctionnement

La centrale gère :

- la protection intrusion,
- l'alerte autoprotection,
- l'anomalie de l'un des éléments du système.

La protection intrusion est assurée par des détecteurs d'intrusion préalablement appris à la centrale.

Le déclenchement des alarmes dépend de l'état du système et du type de détecteurs sollicités.

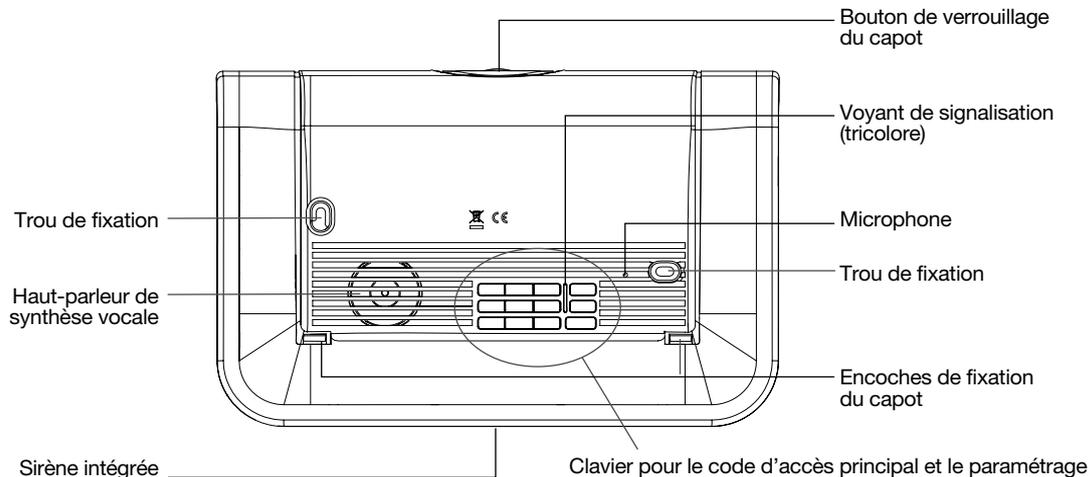
La centrale est auto protégée à l'ouverture et à l'arrachement.

En cas d'alarme, le transmetteur et les sirènes se déclenchent.

La centrale, qui peut commander 4 groupes de protection indépendants est équipée :

- d'un clavier de commande,
- d'une sirène,
- d'un haut-parleur de synthèse vocale.

Vue de face



La dissuasion progressive

La centrale peut gérer jusqu'à 4 niveaux d'alarme proportionnelle à la progression de l'intrus : plus il progresse et persiste dans son effraction, plus les réactions du système sont élevées.



D'usine le niveau d'alarme est programmé sur intrusion pour tous les détecteurs. La programmation des autres niveaux d'alarme (avertissement, dissuasion ou préalarme) s'effectue directement sur le détecteur. Se référer à la notice complète du système d'alarme Hager disponible sur le site internet de Hager (<http://www.hager.fr>). *

01



Avertissement
à l'approche
de l'habitation

02



Dissuasion
à l'approche
de l'habitation

03



Préalarme
dans la périphérie
de l'habitation

04

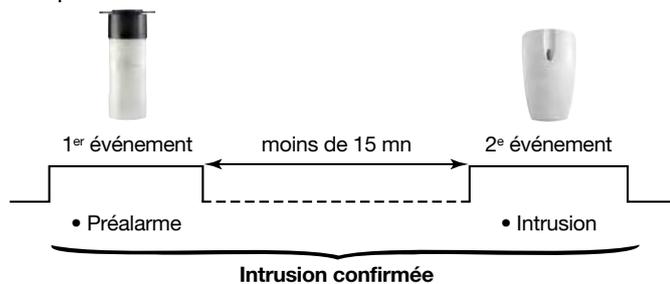


Intrusion
dans l'habitation

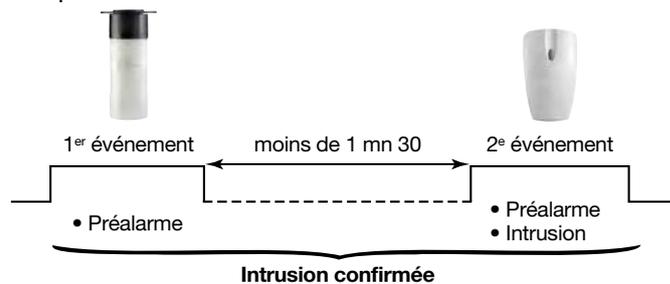
* Une exception cependant, le détecteur de mouvement extérieur est programmé sur préalarme.

Événement	Centrale 			Module de transmission 	Boîtier de connectivité IP 	Sirène extérieure 		
	Réaction sonore	Mémoire d'alarme	Journal d'événements	Transmission  	Transmission  	Réaction sonore 	Flash 	
Protection INTRUSION	Avertissement	Bip bip bip... 2 s	X	X		X	Bip bip bip... 2 s	5 s
	Dissuasion	Bip bip bip... 5 s	X	X	X	X	Bip bip bip... 5 s	5 s
	Préalarme	Sonnerie en puissance 15 s	X	X	X	X	Bip bip bip... 15 s	15 s
	Intrusion	Sonnerie en puissance 90 s	X	X	X	X	Sonnerie en puissance 90 s	15 mn
	Intrusion confirmée*	Sonnerie en puissance 90 s	X	X	X	X	Sonnerie en puissance 90 s	15 mn

Exemple 1



Exemple 2



* Intrusion confirmée : la confirmation est validée à la suite de 2 événements consécutifs provenant de 2 détecteurs différents.

La protection des personnes

La protection des personnes est assurée par le clavier ou la télécommande qui permettent un déclenchement manuel des alarmes, notamment en cas de tentative d'agression.

Cette protection est active 24 h/24 quel que soit l'état de la protection intrusion.

Elle est déclenchée par la commande **ALERTE** : déclenchement général de tous les moyens d'alarme.



Ordre de traitement des événements du système par la centrale

La centrale d'alarme donne priorité aux événements dans l'ordre suivant :

- Alarme intrusion,
- Autoprotection,
- Anomalies (défaut tension, lien radio...),
- Commandes Arrêt/Marche.

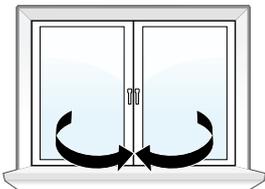
5. Faire un essai réel du système



- Vous allez maintenant procéder à un essai réel de l'alarme. Cet essai provoque le déclenchement des sirènes.
- Nous vous recommandons de prévenir au préalable vos voisins et de ne pas laisser sonner les sirènes trop longtemps.
- La puissance sonore de la sirène peut occasionner des troubles d'audition. Nous vous recommandons de prendre les précautions nécessaires lors des essais et de vous équiper d'un casque de protection auditive.



1 Fermer les issues.



2 Mettre en marche le système soit avec :

- l'application



- la télécommande



ou



appuyer 1 seconde



ou



- le code d'accès



puis



ou



code d'accès principal

- le badge



ou



puis au clignotement du voyant plaquer le badge sur zone de lecture



"Bip, marche"

3 L'alarme confirme la prise en compte de l'ordre de mise en marche.



"Bip, marche"



"bip, bip, bip..."

4

- Sortir des pièces protégées ①.
- **Attendre sans personne à l'intérieur, la fin de la temporisation de sortie (90 secondes) ②.**



i Il est impératif de ne pas rester à l'intérieur de l'habitation ou devant les détecteurs de mouvement pendant l'attente des 90 s.

5

... 90 secondes plus tard, fin de la temporisation de sortie. L'alarme confirme la protection totale de l'habitation.



"Bip, marche"



"bip, bip, bip..."

L'alarme est active

6 Entrer dans une pièce.

- protégée par un détecteur d'ouverture ou de mouvement à déclenchement immédiat : la centrale et la sirène extérieure sonnent immédiatement pendant 90 secondes,

OU

- protégée par un détecteur d'ouverture ou de mouvement à déclenchement temporisé : l'alarme vous prévient par un message "protection active" puis sonne 20 secondes après.



7 Sortir de l'habitation et laisser sonner pendant au moins 30 secondes.



- 8** Mettre l'alarme à l'arrêt avec la télécommande, le clavier ou depuis le smartphone.

La centrale annonce :



*“Bip, arrêt,
le 15/1/2020 à 19 h 30,
intrusion détecteur X”*

- 9** Vérifier la notification sur le smartphone.



L'arrêt de l'alarme stoppe la transmission de l'alerte.



6. Réaction et signalisation du système d'alarme

Le système d'alarme basé autour de la centrale sirène permet d'assurer :

- la protection intrusion par des détecteurs d'intrusion,
- la protection des personnes 24 h/24 par un appareil de commande.

Réaction du système en configuration usine

Événement	Centrale 			Module de transmission 	Boîtier de connectivité IP 	Sirène extérieure 	
	Réaction sonore	Mémoire d'alarme	Journal d'événements	Transmission  	Transmission  	Réaction sonore 	Flash 
Avertissement	Bip bip bip... 2 s	X	X		X	Bip bip bip... 2 s	5 s
Dissuasion	Bip bip bip... 5 s	X	X	X	X	Bip bip bip... 5 s	5 s
Préalarme	Sonnerie en puissance 15 s	X	X	X	X	Bip bip bip... 15 s	15 s
Intrusion	Sonnerie en puissance 90 s	X	X	X	X	Sonnerie en puissance 90 s	15 mn
Intrusion confirmée	Sonnerie en puissance 90 s	X	X	X	X	Sonnerie en puissance 90 s	15 mn
Avertissement protection active	Acquit sonore + message vocal "Protection active"	-	-	-	-	-	-
Marche présence	Bip bip bip bip + message vocal "Intrusion Détecteur X"	-	-	-	-	-	-

Événement		Centrale			Module de transmission	Boîtier de connectivité IP	Sirène extérieure	
		Réaction sonore	Mémoire d'alarme	Journal d'événements	Transmission	Transmission	Réaction sonore	Flash
Protection des PERSONNES	Alerte	Sonnerie en puissance 90 s	X	X	X	X	sonnerie en puissance 90 s	15 mn
	Alerte silencieuse	-	X	X	X	X	-	-
	Arrêt sous contrainte	Acquit sonore + message vocal "bip, bip, arrêt"	X	X	X	X	-	-

Protection d'intrusion

Message vocal de la centrale	Événements
 <p>"Bip, date, heure, intrusion détecteur n°, groupe n°"</p>	Intrusion dans une pièce protégée par un détecteur d'ouverture ou un détecteur de mouvement

Protection des personnes 24 h/24

Message vocal de la centrale	Événements
 <p>"Bip, date, heure, alerte commande n°"</p>	Déclenchement d'une alerte par le clavier ou une touche spécifique de la télécommande

Protection contre le sabotage de l'alarme 24 h/24

Message vocal de la centrale	Evénements
 <p><i>“Bip, date, heure, autoprotection commande n°”</i></p>	Tentative d'ouverture ou d'arrachement d'un clavier
 <p><i>“Bip, date, heure, autoprotection centrale”</i></p>	Tentative d'arrachement de la centrale
 <p><i>“Bip, date, heure, autoprotection détecteur n°, groupe n°”</i></p>	Tentative d'ouverture ou d'arrachement d'un détecteur
 <p><i>“Bip, date, heure, autoprotection sirène”</i></p>	Tentative d'arrachement de la sirène extérieure
 <p><i>“Bip, date, heure, autoprotection radio”</i></p>	Détection d'un brouillage radio

Signalisation du voyant tricolore de la centrale

Etat du voyant		Signification
Rouge	fixe	appui touche
	clignotements rapides permanents	blocage à la mise sous tension
	1 clignotement toutes les 5 s	signalisation permanente du mode essai
	2 clignotements toutes les 10 s	signalisation permanente du mode installation
	3 clignotements rapides	erreur
Vert	fixe pendant 10 s	code d'accès valide
	fixe	enregistrement du message vocal 10 s maximum
Orange	1 clignotement toutes les 20 s	anomalie système (défaut tension, défaut de transmission téléphonique ou perte de la liaison radio d'un des produits) en mode d'utilisation et à l'arrêt

Fonctionnement et voyant de la box internet

A la mise sous tension, la couleur du voyant de la box indique l'état de la connexion :

Etat du boîtier de connectivité IP	Etat du voyant
Mise sous tension	 puis 
Produit alimenté et IP connecté	
Mise à jour logicielle en cours (1)	   
Problème de connexion IP entre la box et le modem routeur ADSL (2)	
La box est en attente de connexion avec le serveur à distance (3)	     

(1) Ne pas débrancher ou déconnecter le boîtier de connectivité IP.

(2) Vérifier le branchement de vos équipements, la disponibilité du réseau internet et assurez-vous d'avoir activé le mode Routeur du modem haut débit ainsi que l'option DHCP du mode Routeur.

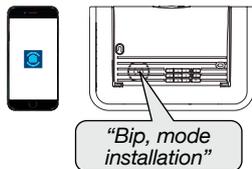
(3) Attendre que le voyant bascule au vert fixe. Si cette anomalie se prolonge, contacter l'assistance technique.

 
rouge vert

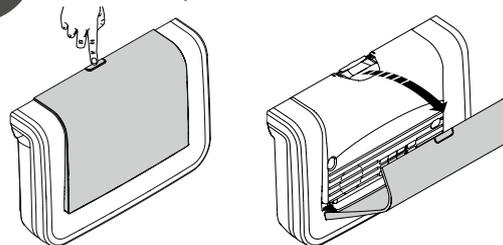
7. Programmation du système

- Avant d'être programmé, la centrale doit obligatoirement être en mode installation
- Une programmation correcte est signalée par un BiP long.
- En cas d'erreur, le voyant rouge clignote à 3 reprises et le clavier émet 3 BiPs courts.

1 Mettre l'alarme en mode installation depuis l'application Logisty Alma.



2 Enlever le capot de la centrale.



7.1. Programmation de la centrale

7.1.1. Modification de la temporisation de sortie

La temporisation de sortie est le temps accordé pour quitter l'habitation sans déclencher le système d'alarme.

Pour **modifier la temporisation de sortie**, composer :

* * 1 * [] [] * *



de 000 à 180 s
(usine : 90 s)

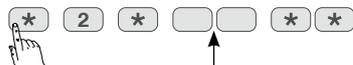
"bip + énoncé
des chiffres saisis"



7.1.2. Modification de la temporisation d'entrée

Lors de l'entrée dans l'habitation, la temporisation d'entrée correspond au temps accordé pour arrêter le système depuis l'intérieur sans déclencher les moyens d'alarmes (arrêt par un clavier de commande placé à l'intérieur par exemple). Pour cela chaque détecteur peut être programmé à déclenchement temporisé.

Pour **modifier la temporisation d'entrée**, composer :



de 00 à 90 s
(usine : 20 s)

"bip + énoncé
des chiffres saisis"



7.1.3. Retard de la sonnerie

Le déclenchement de la sirène intégrée à la centrale est immédiat mais il peut être retardé jusqu'à 1 minute.

Pour **modifier le retard de sonnerie**, composer :



de 00 à 60 s
(usine : 0 s, immédiat)

"bip + énoncé
des chiffres saisis"



7.1.4. Durée de la sonnerie sur intrusion

Suite à une intrusion, le temps de déclenchement de la sirène intégrée à la centrale est de 1 minute 30 en paramétrage d'usine (sauf en cas de Marche présence).

Pour **modifier la durée de sonnerie**, composer :



de 20 à 180 s
(usine : 90 s)

"bip + énoncé
des chiffres saisis"



7.2. Programmation des commandes

La programmation de la télécommande ou du clavier permet de personnaliser les touches en fonction des habitudes.

1. Choisir la touche à personnaliser.

2. Choisir un n° de commande (2 ou 3 chiffres), dans le tableau ci-dessous, correspondant à la commande à paramétrer.

Désignation de la commande	N° de commande	Désignation de la commande	N° de commande	Désignation de la commande	N° de commande	Désignation de la commande	N° de commande
Arrêt	21	Arrêt Groupe 1 - - -	131	Arrêt Groupe 1 2 - 4	151	Marche Groupe - 2 3 -	173
Alerte 	22	Arrêt Groupe - 2 - -	133	Arrêt Groupe - - 3 4	153	Marche Groupe 1 2 3 -	175
Marche	23	Arrêt Groupe 1 2 - -	135	Arrêt Groupe 1 - 3 4	155	Marche Groupe - - - 4	177
Alerte silencieuse (1)	24	Arrêt Groupe - - 3 -	137	Arrêt Groupe - 2 3 4	157	Marche Groupe 1 - - 4	179
Alarme incendie	32	Arrêt Groupe 1 - 3 -	139	Arrêt Groupe 1 2 3 4	159	Marche Groupe - 2 - 4	181
Marche Présence	33	Arrêt Groupe - 2 3 -	141	Marche Groupe 1 - - -	163	Marche Groupe 1 2 - 4	183
Commande silencieuse	36	Arrêt Groupe 1 2 3 -	143	Marche Groupe - 2 - -	165	Marche Groupe - - 3 4	185
Arrêt signalisations (2)	37	Arrêt Groupe - - - 4	145	Marche Groupe 1 2 - -	167	Marche Groupe 1 - 3 4	187
Sonnette (3)	38	Arrêt Groupe 1 - - 4	147	Marche Groupe - - 3 -	169	Marche Groupe - 2 3 4	189
Etat système	129	Arrêt Groupe - 2 - 4	149	Marche Groupe 1 - 3 -	171	Marche Groupe 1 2 3 4	191

(1) Pas de réaction de la centrale, seule la transmission téléphonique se déclenche

(2) Permet d'arrêter les signalisations sur une alarme technique, une alerte ou une autoprotection sans changer l'état du système. Attention, les transmissions téléphoniques ne sont pas interrompues.

(3) Ding dong sur la centrale.



Pour répondre aux exigences NF&A2P, la fonction "Alerte" doit être disponible sur au moins un des organes de commande de l'installation.

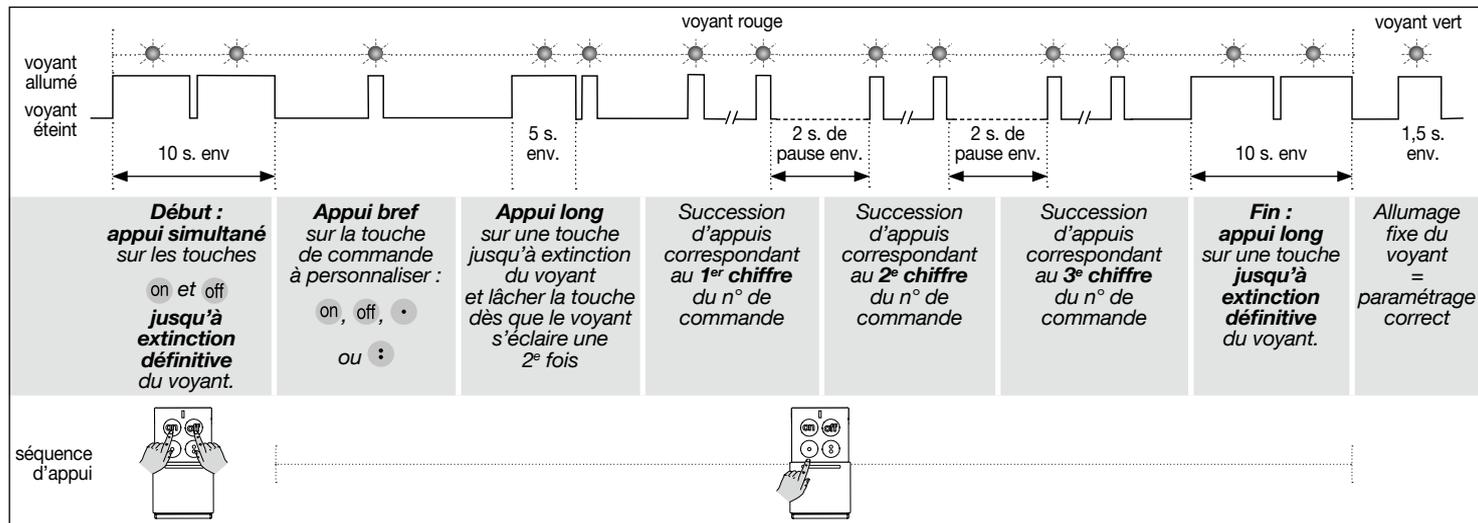
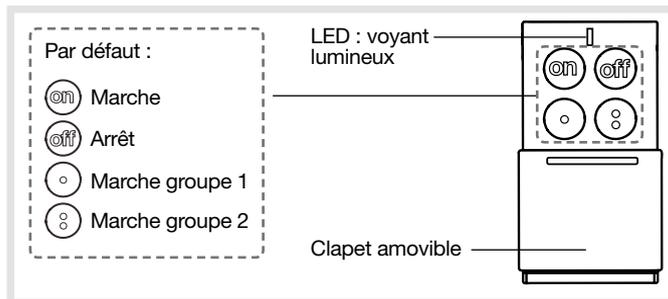
7.2.1. Paramétrer une touche de commande pour la RLF002X

Les 4 touches sont personnalisables afin d'adapter les commandes à votre choix (cf. tableau au chapitre 8. Paramétrage des commandes).

Pour personnaliser la touche de commande, réaliser la programmation selon la séquence ci-dessous :



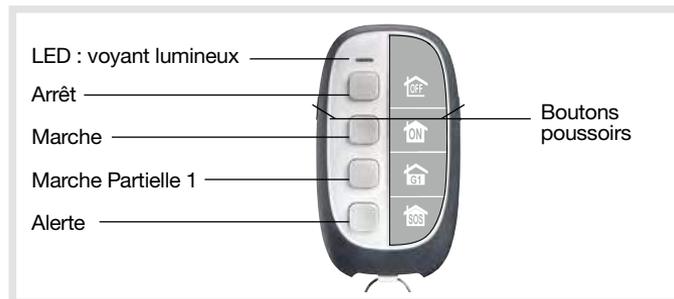
Pour utiliser la commande "Alerte" ou "Alerte silencieuse", il faut maintenir l'appui sur la touche pendant 2 s afin de valider l'émission radio.



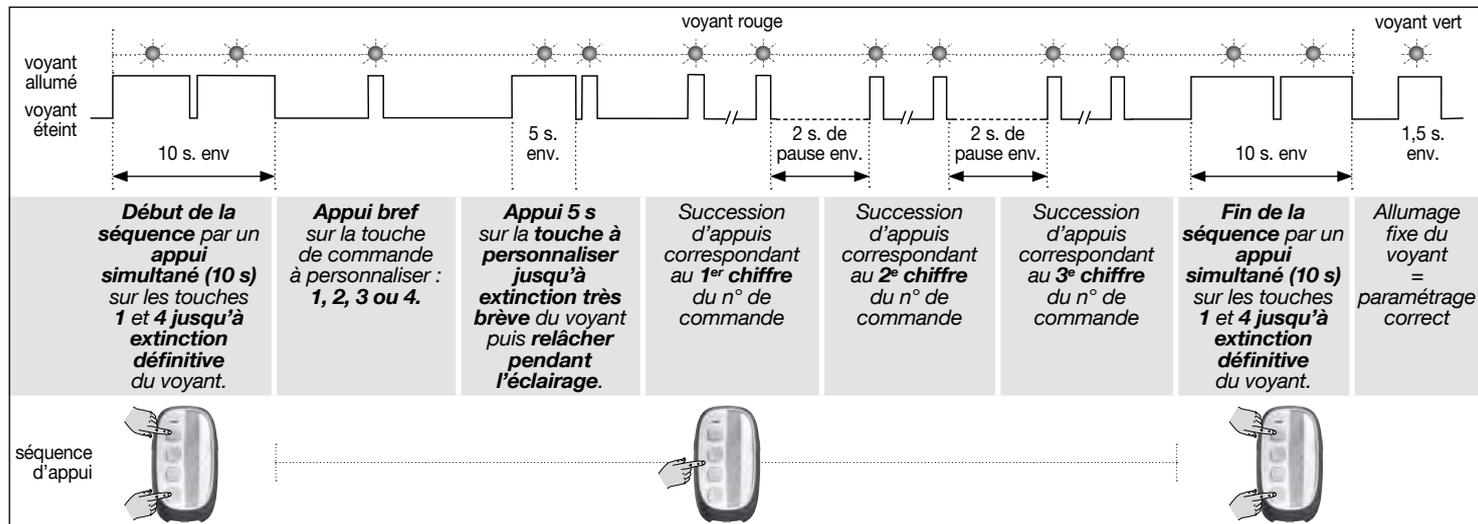
3 clignotements successifs du voyant rouge en cours ou à la fin du paramétrage indique une erreur de programmation ; dans ce cas, recommencer la séquence depuis le début.

7.2.2. Paramétrer une touche de commande pour la RLF003X

Vérifier que la télécommande est apprise à la centrale par appui **supérieur à 2 s** sur un des deux boutons poussoirs latéraux. La LED doit rester éteinte ou s'éclairer en orange fixe pendant 2 s. Les 4 touches sont personnalisables afin d'adapter les commandes à votre choix (cf. tableau au chapitre 8. Paramétrage des commandes).



Pour personnaliser la touche de commande, réaliser la programmation selon la séquence ci-dessous :



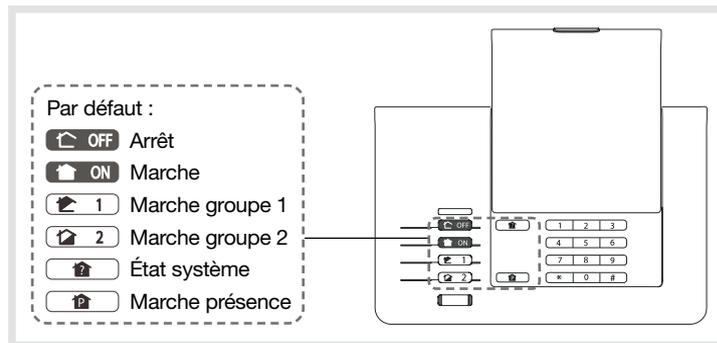
3 clignotements successifs du voyant rouge en cours ou à la fin du paramétrage indique une erreur de programmation ; dans ce cas, recommencer la séquence depuis le début.

7.2.3. Programmation du clavier de commande RLF102F / RLF103F

• RLF102F

Les **6 touches** de commande du clavier sont personnalisables afin d'adapter les commandes clavier à votre choix (cf. tableau au chapitre 8. Paramétrage des commandes).

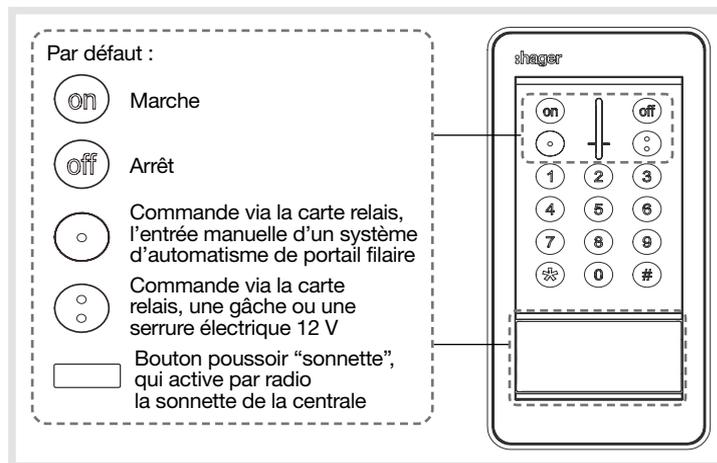
En outre, la personnalisation permet le choix de l'accès (direct ou codé) aux commandes clavier.



• RLF103F

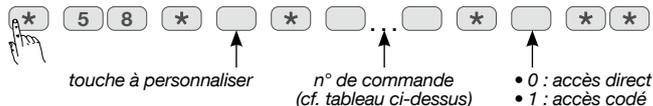
Les **5 touches** de commande du clavier sont personnalisables afin d'adapter les commandes clavier à votre choix (cf. tableau au chapitre 8. Paramétrage des commandes).

En outre, la personnalisation permet le choix de l'accès (direct ou codé) aux commandes clavier.



7.2.3.1. Personnaliser une touche du clavier de commande

Pour personnaliser une touche, composer :



Pour des raisons de sécurité, les commandes de mise en marche / arrêt du système ne peuvent pas être programmées à accès direct.

Exemple, pour personnaliser la touche ou en Arrêt groupe 1 à accès codé, composer :



7.2.3.2. Programmation des badges

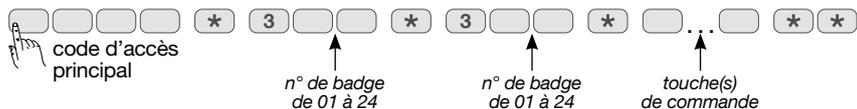
ACCÈS RESTREINT AUX COMMANDES

Les badges peuvent avoir indépendamment des accès limités à certaines touches de commande et à certains groupes.
Seules les touches ou groupes sélectionnés lors de la programmation sont accessibles lors de l'utilisation du badge.



La vérification des restrictions programmées ne peut se faire que clavier en mode utilisation.

• Pour **restreindre un badge à certaine(s) touche(s) de commande**, composer :



Exemple, pour restreindre le badge 02 à la **touche Marche groupe 1**, composer sur le **clavier RLF102F** :



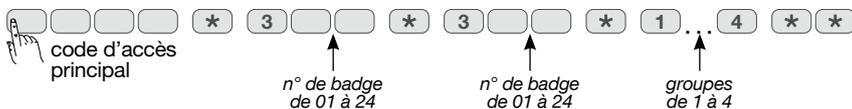
Dans ce cas, seule la touche Marche groupe 1 est accessible en utilisant le badge 02.

Exemple, pour restreindre le badge 02 à la touche Commande automatique, composer sur le clavier RLF103F :



Dans ce cas, seule la touche Commande automatique est accessible en utilisant le badge 02.

• Pour restreindre un badge à certain(s) groupe(s), composer :



Exemple, pour restreindre le badge 01 au Groupe 2, composer



Dans ce cas, seule la mise à l'arrêt ou en marche du Groupe 2 est accessible en utilisant le badge 01.

• Annulation des restrictions pour un badge, composer :



Exemple, pour annuler les restrictions liées au badge 02, composer :



Dans ce cas, les restrictions d'accès liées au badge 02 sont supprimées.

- Pour **restreindre un badge à certaines touches de commande et certains groupes de manière combiné** sur le **clavier RLF102F**.

Exemple, pour restreindre le badge 01 à la mise en Marche/Arrêt du groupe 1 et à la **touche Marche groupe 2**, composer :



Dans ce cas, seule la mise à l'arrêt ou en marche du Groupe 1 et la touche Marche groupe 2 sont accessibles en utilisant le badge 01.

- Pour **restreindre un badge à certaines touches de commande et certains groupes de manière combiné** sur le **clavier RLF103F**.

Exemple, pour restreindre le badge 01 à la mise en Marche/Arrêt du groupe 1 et à la **touche Commande automatisme**, composer :



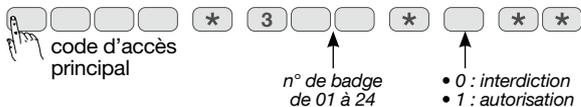
Dans ce cas, seule la mise à l'arrêt ou en marche du Groupe 1 et la touche Commande automatisme sont accessibles en utilisant le badge 01.

INTERDICTION ET AUTORISATION D'UN BADGE

L'interdiction ou l'autorisation d'un badge peut s'effectuer dans les 3 modes de fonctionnement.

Un badge enregistré est automatiquement autorisé.

Pour **interdire ou autoriser un badge**, composer :



Exemple, pour interdire le badge 1, composer :



7.2.3.3. Codes d'accès secondaires

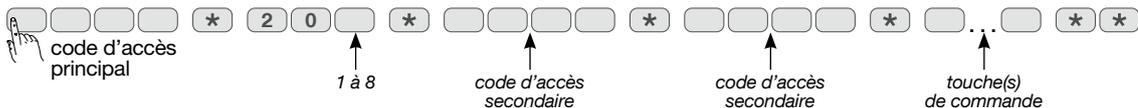
ACCÈS RESTREINT AUX COMMANDES

Les codes d'accès secondaires peuvent avoir indépendamment des accès limités à certaines touches de commandes et à certains groupes. Seules les touches ou groupes sélectionnés lors de la programmation sont accessibles lors de l'utilisation du code d'accès secondaire.



La vérification des restrictions programmées ne peut se faire que clavier en mode utilisation.

- Pour **restreindre un code d'accès secondaire à certain(s) touche(s) de commande**, composer :



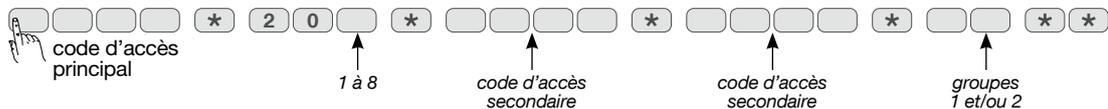
Exemple, pour restreindre le code d'accès secondaire 1 à la **touche Marche groupe 1**, composer sur le **clavier RLF102F** :



Exemple, pour restreindre le code d'accès secondaire 1 à la **touche Commande automatisme**, composer sur le **clavier RLF103F** :



- Pour **restreindre un code d'accès secondaire à certain(s) groupe(s)**, composer :



Exemple, pour restreindre le code d'accès secondaire 1 au Groupe 1, composer :



Dans ce cas, seule la mise à l'arrêt ou en marche du Groupe 1 est accessible à partir du code d'accès secondaire 1.

- Pour **restreindre un code d'accès secondaire à certaines touches de commande et certains groupes de manière combinée**

Seules les touches et les groupes sélectionnés sont accessibles lors de la composition d'un code d'accès secondaire.

Exemple, pour restreindre le code d'accès secondaire 1 à la mise en Marche/Arrêt du Groupe 1 et à la **touche Marche groupe 2**, composer sur le **clavier RLF102F** :



Dans ce cas, seule la mise à l'arrêt ou en marche du Groupe 1 et la touche Marche groupe 2 sont accessibles à partir du code d'accès secondaire 1.

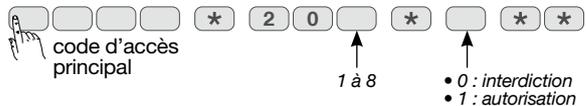
Exemple, pour restreindre le code d'accès secondaire 1 à la mise en Marche/Arrêt du Groupe 1 et à la **touche Commande automatisation**, composer sur le **clavier RLF103F** :



Dans ce cas, seule la mise à l'arrêt ou en marche du Groupe 1 et la touche Commande automatisation sont accessibles à partir du code d'accès secondaire 1.

INTERDICTION ET AUTORISATION D'UN CODE D'ACCÈS SECONDAIRE

L'interdiction ou l'autorisation d'un code d'accès secondaire peut s'effectuer dans les 3 modes de fonctionnement. Un code d'accès secondaire programmé est automatiquement autorisé. Pour interdire ou autoriser un code d'accès secondaire, composer :



Exemple, pour interdire le code d'accès secondaire 1, composer :



7.2.3.4. En cas de perte du code d'accès principal du clavier radio

Pour reprogrammer le nouveau code d'accès principal du clavier, il faut :

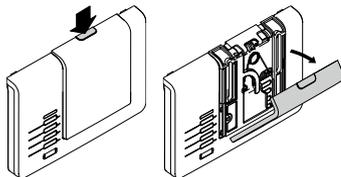
A. PASSER LE SYSTÈME EN MODE INSTALLATION DEPUIS L'APPLICATION LOGISTY ALMA

B. REPROGRAMMER LE NOUVEAU CODE D'ACCÈS PRINCIPAL DU CLAVIER

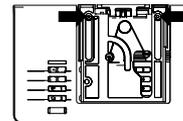
- Ouvrir le clavier (l'autoprotection doit être "relâchée") :

• **RLF102F**

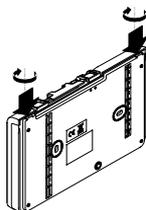
1 Démontez le clapet en actionnant l'ergot de verrouillage.



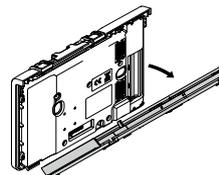
2 Desserrer les 2 vis.



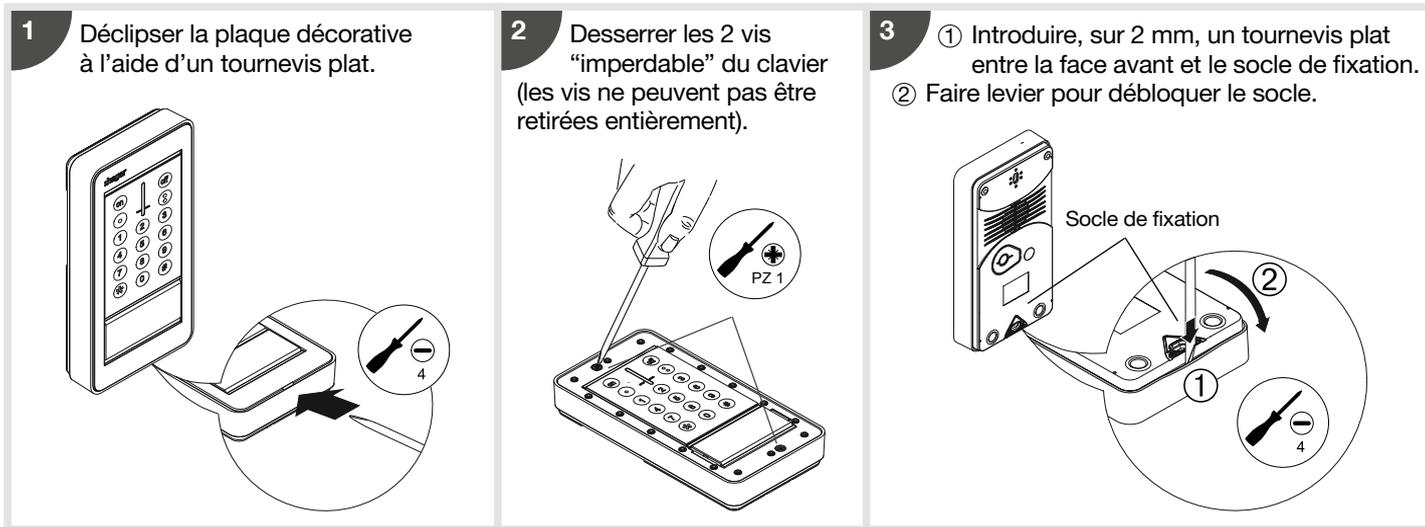
3 Retourner le clavier. Introduire un tournevis plat dans chaque encoche puis faire une rotation.



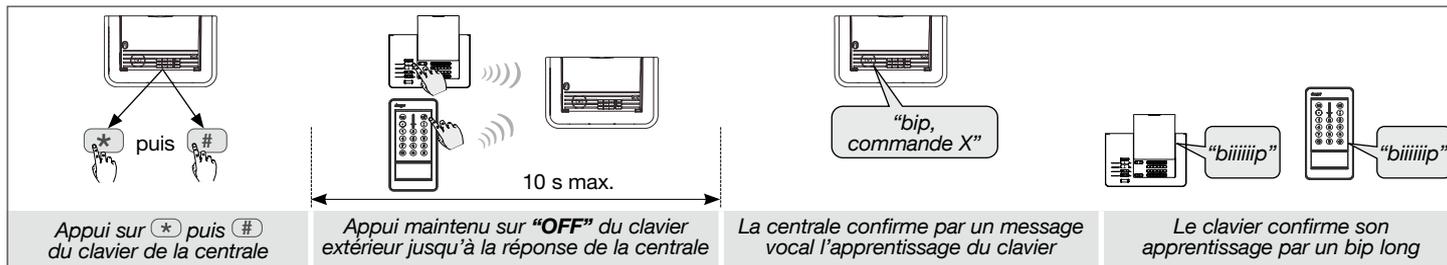
4 Dégager le socle de fixation.



• RLF103F



- Composer sur le clavier *** 1 9 6 * * ***, le clavier bip, le voyant s'allume en vert.
- Passer le clavier en mode installation en composant **0 0 0 0 # 3 # #**.
- Réapprendre le clavier à la centrale :

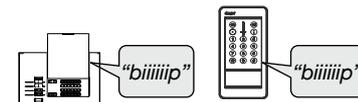
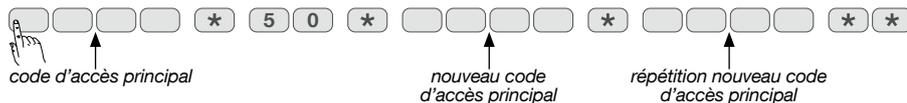


- Reprogrammer un nouveau code d'accès principal :

Certaines séquences trop simples sont interdites, par exemple : 0000, 1111, 2222, 3333, 4444, 1234, 9876...

La modification du code d'accès principal peut s'effectuer dans les 3 modes de fonctionnement : mode installation, ou mode essai, ou mode utilisation.

• Pour modifier le code d'accès principal, **consulter au préalable les trois exemples ci-dessous**, puis composer :



- **Exemple 1 : vous n'avez pas modifié le nombre de chiffres** des codes d'accès (4 en configuration usine).

Pour remplacer le code d'accès principal usine "0000" par un nouveau code "1234", composer :



- **Exemple 2 : vous avez modifié le nombre de chiffres** des codes d'accès à 6.

Pour remplacer le code d'accès principal usine "000000" par un nouveau code "123456", composer :

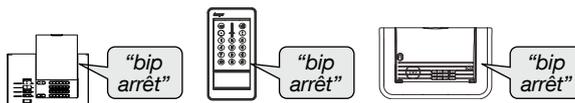


- **Exemple 3 :**

Pour remplacer le code d'accès principal "7879" par un nouveau code "1004", composer :



- Refermer le clavier et repasser le système en mode utilisation en composant :



7.3. Programmation des détecteurs de mouvement et d'ouverture

7.3.1. Sensibilité de détection pour le détecteur de mouvement RLA001Tdu système



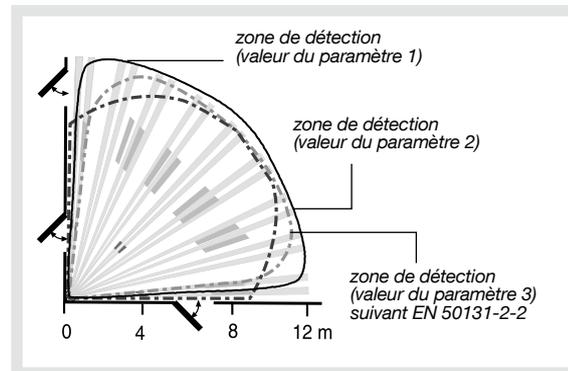
La programmation du détecteur doit être réalisée boîtier ouvert uniquement.

En paramétrage d'usine, la sensibilité de détection est standard, il vous est possible de modifier cette programmation selon le tableau ci-dessous.

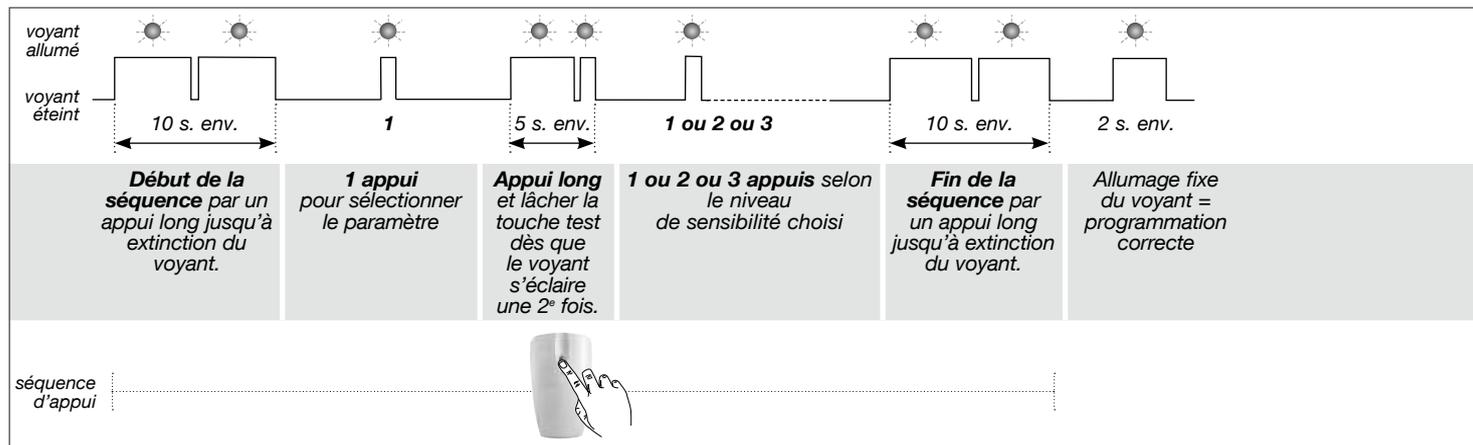
N° du paramètre	Valeur du paramètre	Caractéristiques
1	1	sensibilité forte
	2	sensibilité standard (usine)
	3	sensibilité max. conforme EN 50131-2-2 Grade 2

Configuration produits suivant exigences certifiées

Le détecteur de mouvement infrarouge a obtenu la certification aux marques NF&A2P conformément aux exigences de la norme EN50131-2-2 grade 2. Pour respecter les exigences de configuration du produit, il est indispensable lors de la phase d'installation de s'assurer que le paramètre 1 est configuré sur 3.



Séquence de programmation



7.3.2. Sensibilité de détection pour les détecteurs de mouvement spécial animaux RLA142T / RLA008T



La programmation du détecteur doit être réalisée boîtier ouvert uniquement.

Réglage du niveau de sensibilité

N° du paramètre	Valeur du paramètre	Caractéristiques
3	1	Niveau 1 : sensibilité standard (usine)
	2	Niveau 2 : sensibilité moyenne
	3	Niveau 3 : sensibilité forte
	4	Niveau 4 : sensibilité maxi

Dans la majorité des cas, le niveau 1 (réglage usine) et le respect des règles de pose permettent de protéger efficacement la pièce tout en évitant les déclenchements dus aux animaux domestiques.

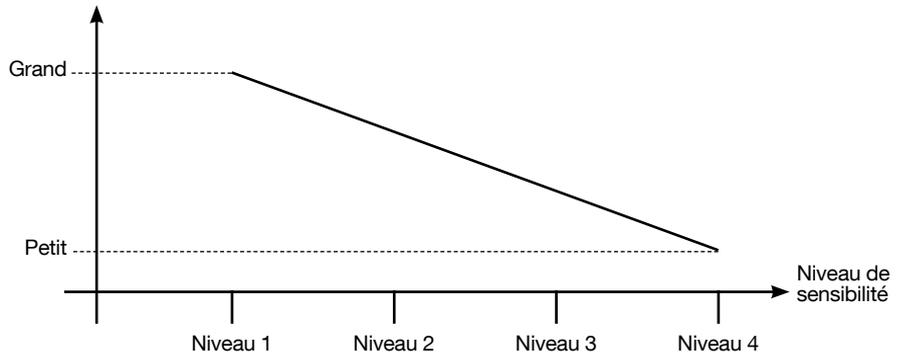
Toutefois, selon l'animal domestique et la configuration de la pièce, il est possible de modifier le niveau de sensibilité du détecteur, pour ajuster les zones de détection et de non détection de l'animal domestique.



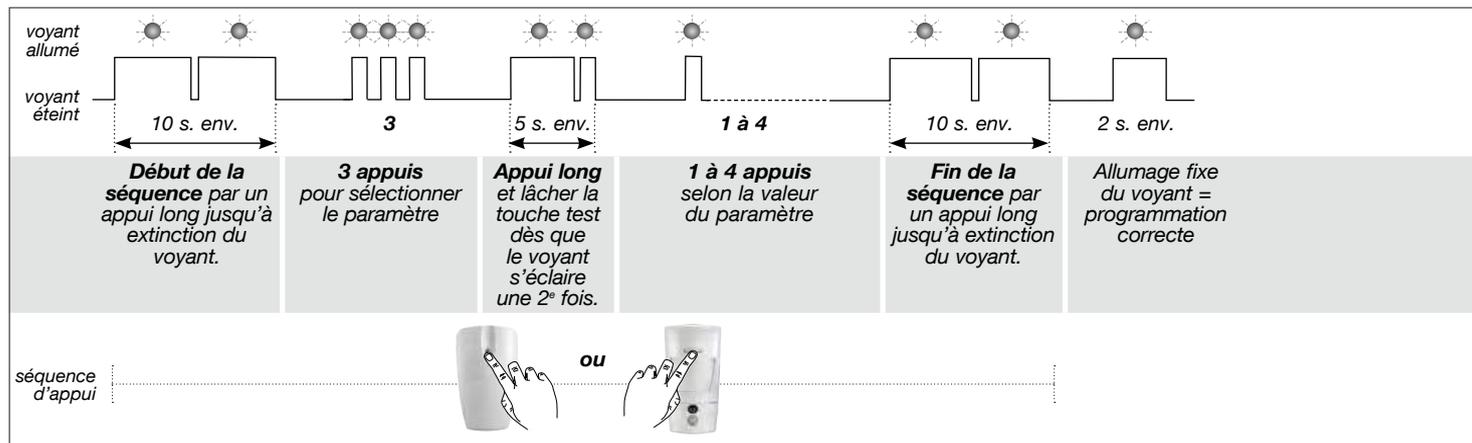
Plus l'animal domestique est petit, plus il est possible d'augmenter le niveau de sensibilité.

A retenir :

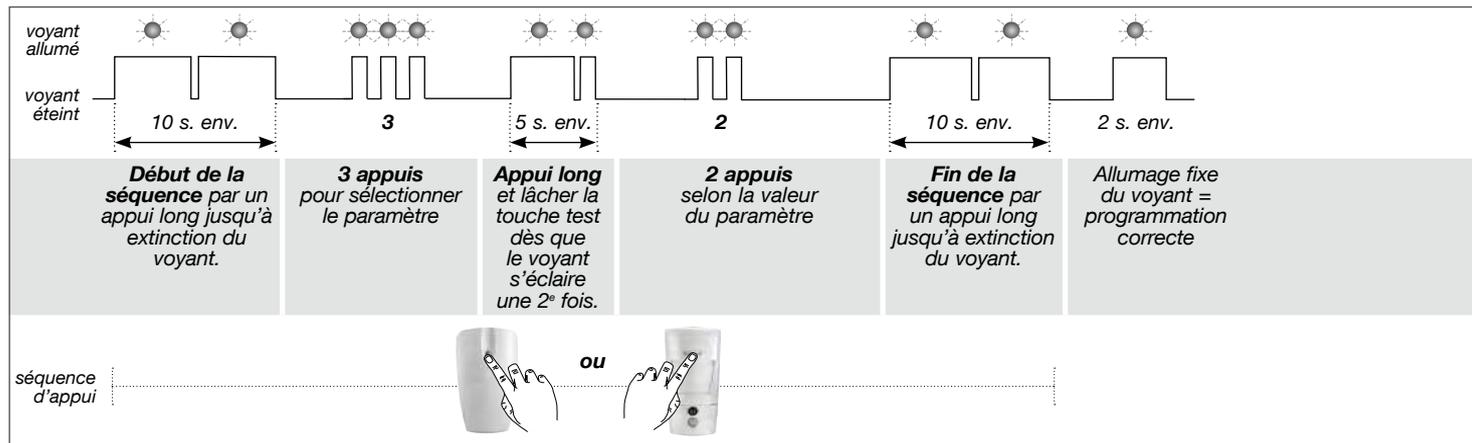
Taille de l'animal



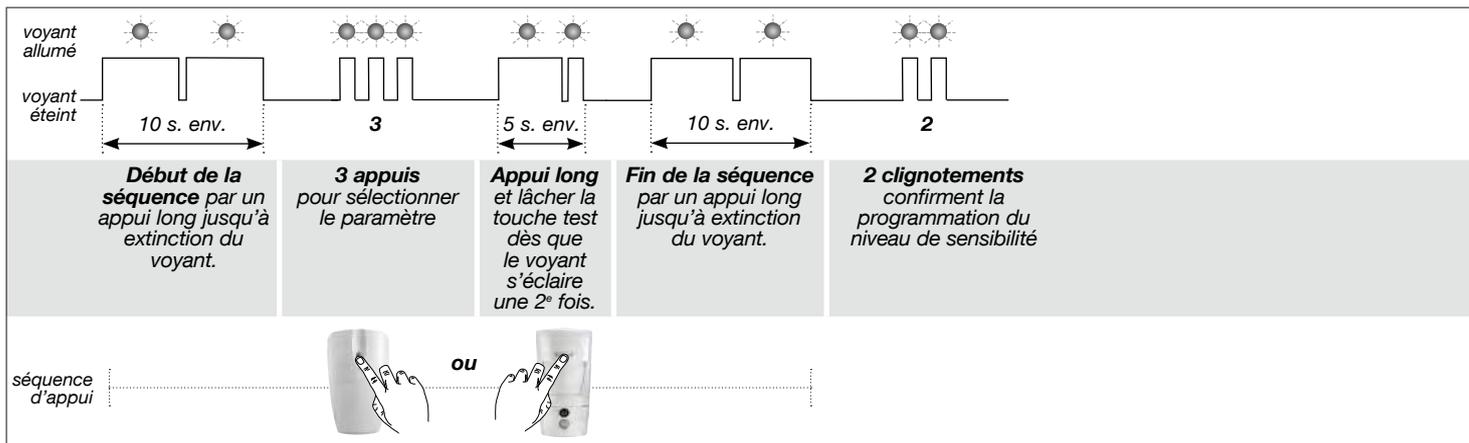
Si vous désirez modifier le niveau de sensibilité, réaliser la séquence suivante :



Exemple : réglage pour un niveau de sensibilité moyenne : numéro du paramètre 3, valeur du paramètre 2.



Vérification : la vérification du niveau de sensibilité moyen s'effectue en sélectionnant le n° de paramètre et en contrôlant le nombre de clignotements correspondants.



7.3.3. Sensibilité de détection pour les détecteurs de mouvement extérieur RLA009T / RLA014X



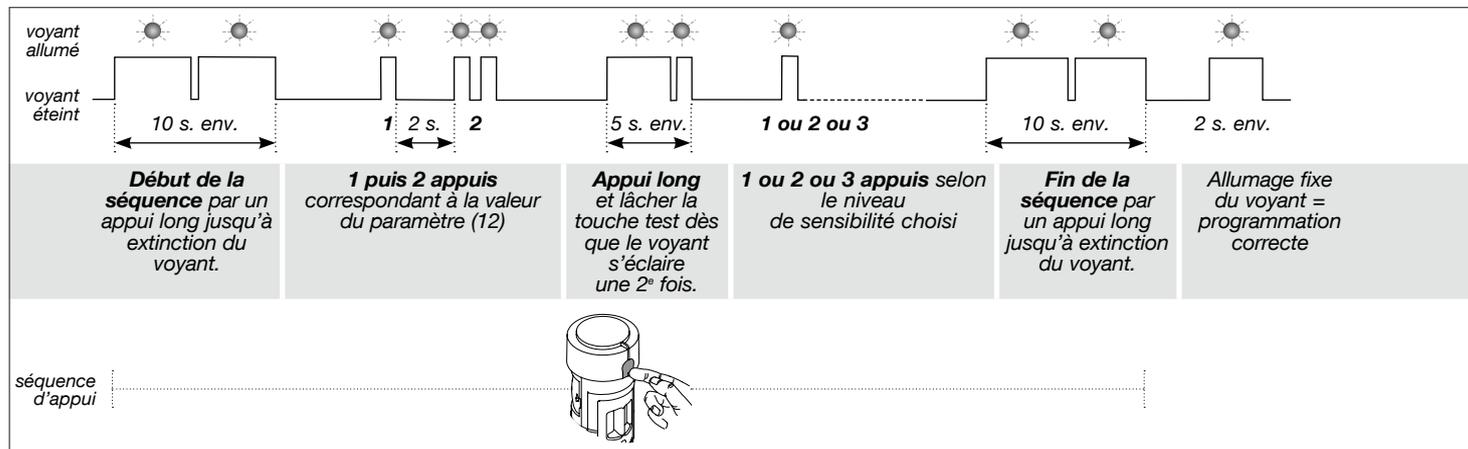
Le paramétrage manuel est possible si le module est hors de son enveloppe.

Dans la majorité des cas, le niveau **moyen (usine)** et le respect des règles de pose permettent de protéger efficacement la pièce tout en évitant les déclenchements dus aux animaux domestiques.

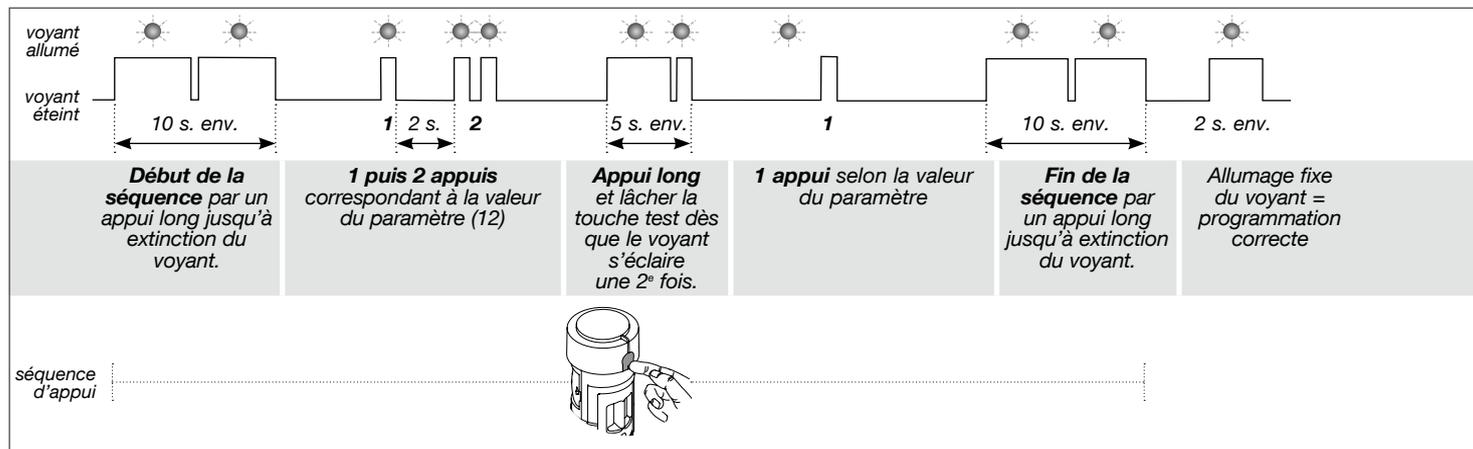
Réglage du niveau de sensibilité

N° du paramètre	Valeur du paramètre	Caractéristiques
12	1	Mini
	2	Moyen (usine)
	3	Maxi

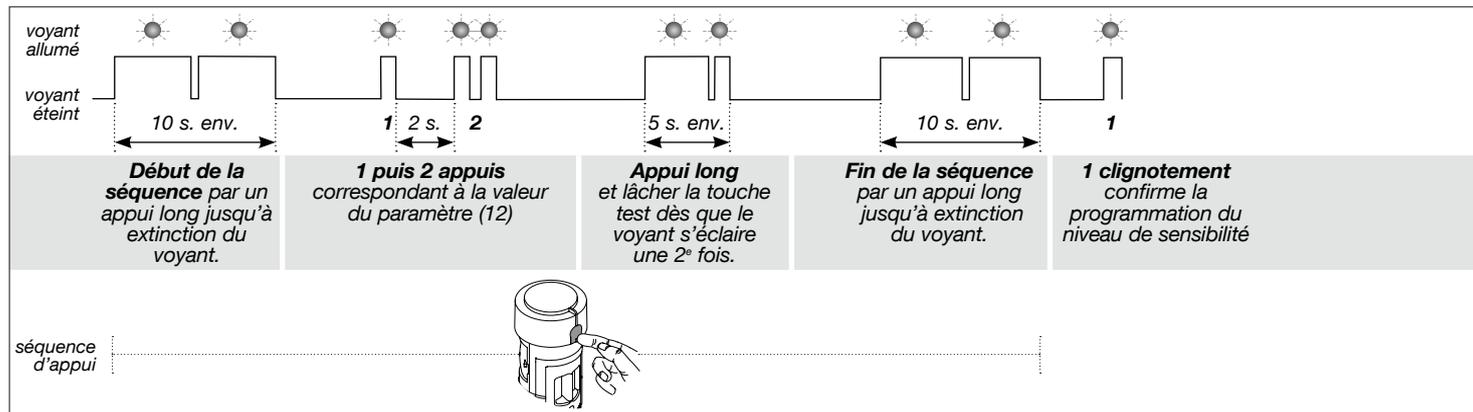
Si vous désirez modifier le niveau de sensibilité, réaliser la séquence suivante :



Exemple : réglage pour un niveau de sensibilité **mini** : numéro du paramètre 12, valeur du paramètre 1.



Vérification : la vérification du niveau de sensibilité **mini** s'effectue en sélectionnant le n° de paramètre et en contrôlant le nombre de clignotements correspondants.



7.3.4. Programmation du niveau d'alarme des détecteurs de mouvement RLA001T / RLA142T / RLA008T / RLA009T / RLA014X



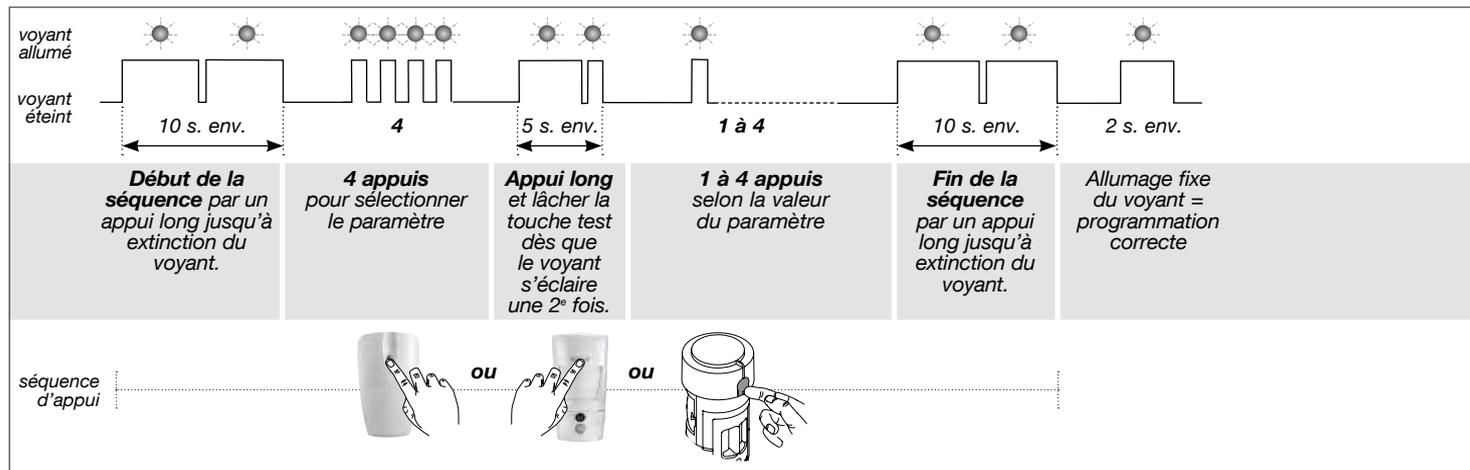
La programmation du détecteur doit être réalisée boîtier ouvert uniquement (RLA001T, RLA142T, RLA008T) ou hors de son enveloppe (RLA009T, RLA014X).

En paramétrage d'usine, le niveau d'alarme est paramétré en intrusion, il vous est possible de modifier cette programmation selon le tableau ci-dessous.

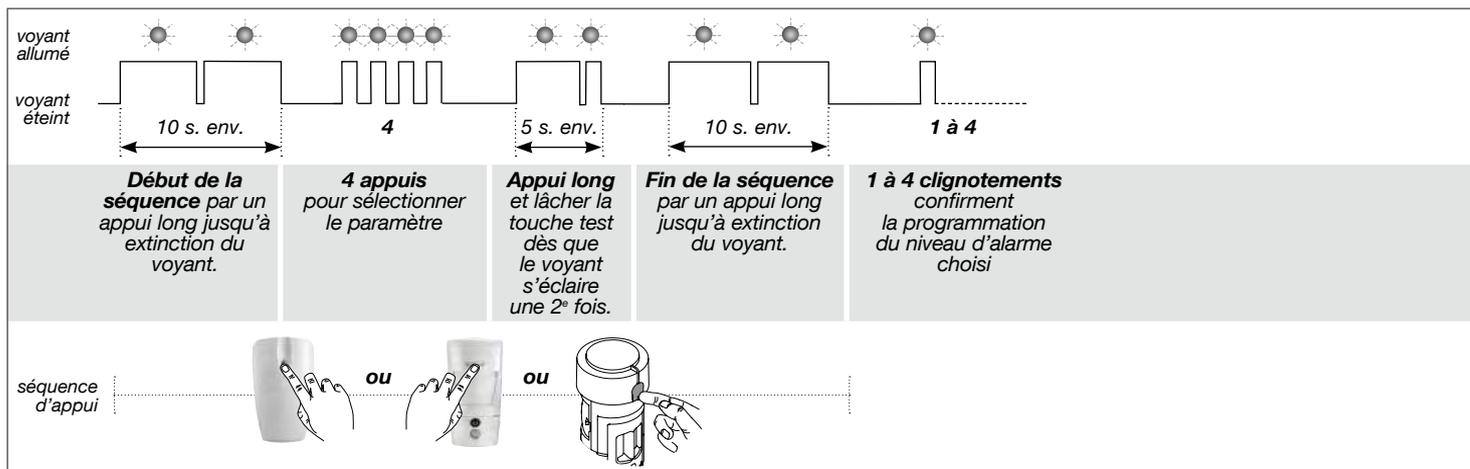
N° du paramètre	Valeur du paramètre	Caractéristiques
4	1	intrusion (usine pour RLA001T, RLA008T et RLA142T)
	2	préalarme
	3	dissuasion (usine pour RLA009T et RLA014X)
	4	avertissement

Séquence de programmation

Si vous désirez modifier le niveau d'alarme, réaliser la séquence suivante :



Vérification : la vérification du niveau d'alarme s'effectue en sélectionnant le n° de paramètre et en contrôlant le nombre de clignotements correspondants.



7.3.5. Programmation du niveau d'alarme des détecteurs d'ouverture RLA010T / RLA017X / RLA018X / RLA019X / RLA004T



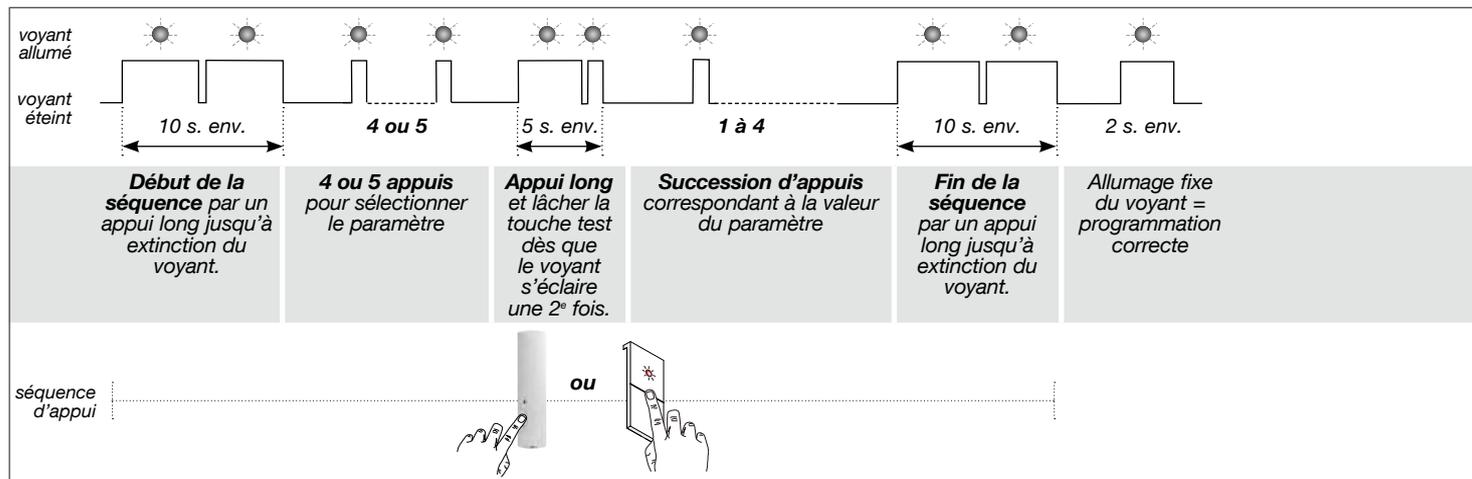
La programmation du détecteur doit être réalisée boîtier ouvert uniquement.

En paramétrage d'usine, le niveau d'alarme est paramétré en intrusion, il vous est possible de modifier cette programmation selon le tableau ci-dessous.

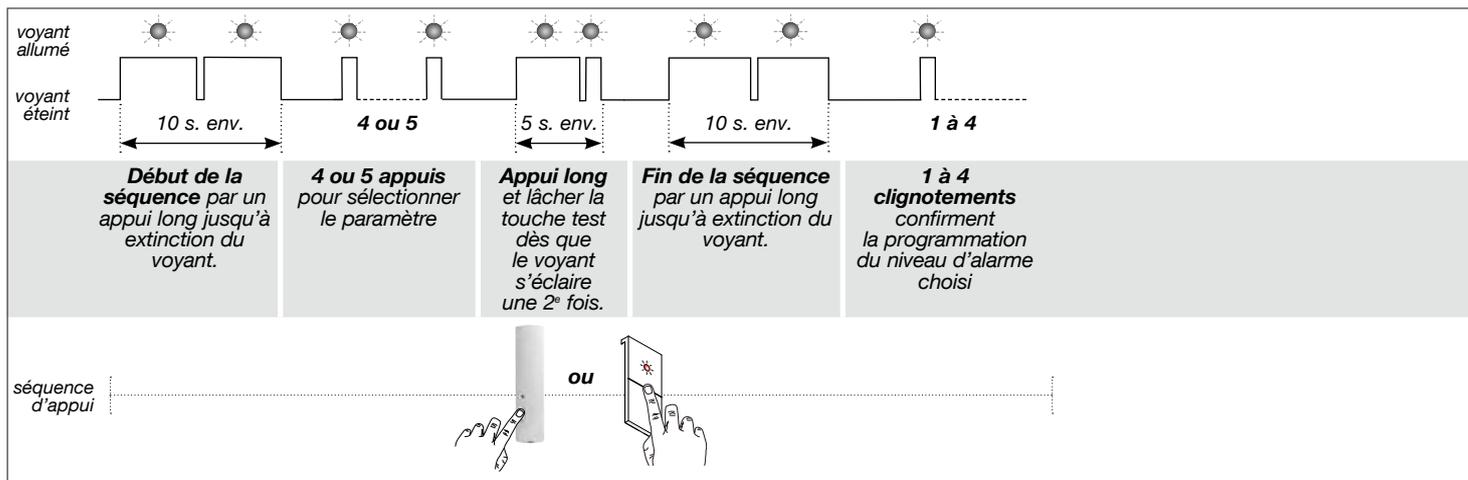
	Désignation du contact	N° du paramètre	Niveau d'alarme	Valeur du paramètre
Détecteur d'ouverture RLA010T / RLA017X / RLA018X / RLA019X Détecteur d'ouverture multicontact RLA004T	intégré	4	intrusion (usine)	1
			préalarme	2
			dissuasion	3
			avertissement	4
Détecteur d'ouverture multicontact RLA004T	déporté	5	intrusion (usine)	1
			préalarme	2
			dissuasion	3
			avertissement	4

Séquence de programmation

Si vous désirez modifier le niveau d'alarme, réaliser la séquence suivante :



Vérification : la vérification du niveau d'alarme s'effectue en sélectionnant le n° de paramètre et en contrôlant le nombre de clignotements correspondants.



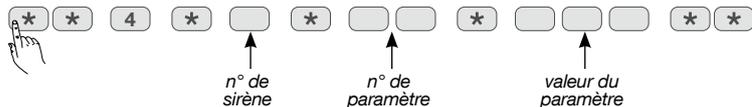
7.4. Programmation de la sirène extérieure RLD004T

Le paramétrage de la sirène doit s'effectuer centrale et sirène en mode installation, dans le cas contraire, composer sur le clavier de la centrale :



Les paramètres de la sirène sont programmés en usine.
Chaque paramètre peut toutefois être modifié depuis le clavier de la centrale.

Pour paramétrer la sirène, choisir les paramètres à modifier et composer :



7.4.1. Retard du déclenchement de la sonnerie lors d'une intrusion

Il est possible de retarder la sonnerie de la sirène au maximum de 60 s, cela peut permettre en cas d'erreur de manipulation par l'utilisateur, d'arrêter le système avant que la sonnerie de la sirène se déclenche. Pour cela composer :



Usine : 0 s

7.4.2. Paramétrage de la sonnerie

7.4.2.1. Durée de la sonnerie

Pour modifier la durée de la sonnerie, composer :



Usine : 90 s

7.4.2.2. Type de modulation

Pour modifier la modulation de la sirène, composer :



Usine : extérieure

7.4.2.3. Report des signalisations sur les commandes arrêt et marche

Pour modifier le report des signalisations, composer :



Usine : 1

8. Récapitulatif des paramètres de la centrale

Paramètres des code d'accès



Désignation du paramètre	Séquence de paramétrage	Paramètres usine	Valeurs possibles	Paramètres choisis
Modification du code d'accès principal (possible dans les 3 modes de fonctionnement)	PPPP * (5) 0 * XXXX * XXXX * *	0000	PPPP = code d'accès principal actuel XXXX = nouveau code à 4, 5 ou 6 chiffres	
Modification du nombre de chiffres des codes d'accès	* (6) 9 * X * *	4	X = 4, 5 ou 6	
Effacement des codes d'accès (1)	* (1) 9 (6) * * *	-	-	-

(1) Cet effacement n'est possible que pendant les 30 mn qui suivent la remise en place des piles de la centrale.

Paramètres de la centrale

Désignation du paramètre	Séquence de paramétrage	Paramètres usine	Valeurs possibles	Paramètres choisis
Tempo de sortie	* (1) * XX * *	90 s	XX = de 00 à 180 s	
Tempo d'entrée	* (2) * XX * *	20 s	XX = de 0 à 90 s	
Retard sonnerie	* (3) * XX * *	0 s	XX = de 0 à 60 s	
Durée de sonnerie sur intrusion	* (4) * XXX * *	90 s	XXX = de 20 à 180 s 90 s < durée < 180 s 	
Niveau sonore de la synthèse vocale et des signalisations	* (1) 1 * X * *	moyen (= 4)	X = de 1 à 8	
Activation sur appel sonore et sonnette	* (1) 3 * X * *	active	X = 0 : inactive 1 : active	



: paramétrage obligatoire pour répondre aux exigences NF&A2P.

Désignation du paramètre	Séquence de paramétrage	Paramètres usine	Valeurs possibles	Paramètres choisis
Prise en compte alarmes autoprotection en mode installation	* (1) (4) * X * *	inactive	X = 0 : inactive, pas de déclenchement 1 : active, déclenchement de la transmission téléphonique 	
Suppression de la sirène intégrée	* (1) (6) * X * *	sirène intégrée active	X = 0 : sirène active 1 : sirène inactive	
Choix de la langue de la synthèse vocale	* (1) (7) * X * *	français	X = 0: français - 1 : italien 2 : allemand - 3 : espagnol 4 : néerlandais - 5 : anglais	
Déclenchement sur intrusion de la sirène intégrée	* (2) (0) * X * *	actif	X = 0 : inactif 1 : actif	
Avertissement protection active	* (2) (1) * X * *	actif	X = 0 : inactif 1 : actif	
Déclenchement sirène marche présence	* (2) (2) * X * *	réaction atténuée	X = 0 : inactif 1 : réaction atténuée (bips sonores + message vocal "intrusion détecteur X") 2 : sirène en puissance 15 s	
Surveillance de la ligne téléphonique	* (2) (6) * X * *	active X = (signalisation vocale + mémorisation dans le journal d'événements + transmission du message anomalie si média de secours présent	X = 0 : active (signalisation vocale + mémorisation dans le journal d'événements) 1 : active (signalisation vocale + mémorisation dans le journal d'événements) + transmission du message anomalie si média GSM présent	

Désignation du paramètre	Séquence de paramétrage	Paramètres usine	Valeurs possibles	Paramètres choisis
Autoprotection radio	(*) (2) (7) (*) X (*) (*)	active 24 h/24 (signalisation vocale + mémorisation dans le journal d'événements)	X = 0 : inactive 1 : active 24 h/24 (signalisation vocale + mémorisation dans le journal d'événements) 2 : active 24 h/24 (signalisation vocale + mémorisation dans le journal d'événements)  3 : active 24 h/24 (signalisation vocale + mémorisation dans le journal d'événements) + déclenchement alarme si système en marche totale	
Signalisation des anomalies radio	(*) (2) (8) (*) X (*) (*)	signalisation radio vocale + transmission téléphonique	X = 0 : signalisation inactive 1 : signalisation vocale + transmission téléphonique  2 : signalisation vocale	
Impossibilité de mise en Marche sans commande de réactivation	(*) (3) (8) (*) X (*) (*)	inactif	0 : inactif 1 : actif	
Groupes actifs en marche présence	(*) (4) (3) (*) XX (*) (*)	groupe 1	XX = choix du(des) groupe(s) : 1 à 4	

Désignation du paramètre	Séquence de paramétrage	Paramètres usine	Valeurs possibles	Paramètres choisis
Blocage mise en marche	* 4 5 * X * *	<p>blocage si au moins une des anomalies :</p> <ul style="list-style-type: none"> • autoprotection • issue(s) uniquement à déclenchement immédiat restée(s) ouverte(s) à la mise en marche. <p>Les issues à déclenchement temporisé sont signalées mais ne bloquent pas la mise en marche</p> <p>la mise en marche forcée est impossible</p>	<p>Condition de blocage</p> <p>X =</p> <p>0 : blocage inactif</p> <p>1 : blocage si au moins une des anomalies :</p> <ul style="list-style-type: none"> • alimentation, autoprotection, liaison radio • issue(s) ouverte(s) à la mise en marche la mise en marche forcée est possible (1) <p>2 : blocage si au moins une des anomalies :</p> <ul style="list-style-type: none"> • autoprotection • issue(s) uniquement à déclenchement immédiat restée(s) ouverte(s) à la mise en marche. <p>Les issues à déclenchement temporisé sont signalées mais ne bloquent pas la mise en marche.</p> <p>la mise en marche forcée est impossible</p> <p>3 : blocage si au moins une des anomalies :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aucune supervision (2) n'est reçue par la centrale dans les 20 mn qui précèdent la mise en marche • anomalie autoprotection • issue(s) restée(s) ouverte(s) à la mise en marche <p>la mise en marche forcée est possible (1).</p> <p>4 : blocage si au moins une des anomalies :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aucune supervision (2) n'est reçue par la centrale dans les 20 mn qui précèdent la mise en marche • anomalie autoprotection • issue(s) restée(s) ouverte(s) à la mise en marche et à la fin de la temporisation de sortie <p>la mise en marche forcée est possible (1)</p> 	

(1) Envoi de 4 commandes de mise en marche en moins de 10 s

(2) Message radio de surveillance transmis toutes les 20 mn par les éléments du système vers la centrale d'alarme.



Désignation du paramètre	Séquence de paramétrage	Paramètres usine	Valeurs possibles	Paramètres choisis
Signalisation des anomalies par bip sonore	* 5 4 * X * *	signalisation active	0 : signalisation inactive 1 : signalisation active	
Ejection automatique des issues	* 6 1 * n° * X * *	issue éjectable	n° = numéro du détecteur appris X = 0 : éjectable 1 : non éjectable	
Carillon	* 6 2 * n° * X * *	inactif	n° = numéro du détecteur appris X = 0 : inactif 1 : actif	
Personnalisation vocale d'un produit	* 6 6 * T * P # "message" # "récitation message" *	aucun message préenregistré	durée maxi du message : 3 s T : type de produits 2 : détecteur 3 : commande 4 : sirène 5 : transmetteur 7 : relais radio ou récepteur P : numéro du produit de 0 à 30	
Déclenchement sur avertissement	* 7 2 * X * *	bips sonores pendant 2 s	X : 0 : inactif 1 : bips sonores pendant 2 s	
Déclenchement sur dissuasion	* 7 3 * X * *	bips sonores pendant 5 s	X : 0 : inactif 1 : bips sonores pendant 5 s	
Déclenchement sur préalarme	* 7 4 * X * *	sonore, 15 s en puissance	X : 0 : inactif 1 : sonore, 15 s en puissance	
Inhibition d'un produit appris	* 1 9 0 * T * n° * *	-	T : type de produits 2 : détecteur 3 : commande (téléco, clavier) 4 : sirène 5 : box internet ou module de transmission n° : numéro du détecteur à inhiber ou à réactiver	
Réactivation d'un produit appris	* 1 9 1 * T * n° * *	-		

9. Caractéristiques techniques

Caractéristiques techniques	Centrale sirène vocale supervisée RLC001F 
Alimentation	3 piles alcalines LR20 - 1,5 V - type C - seuil tension bas 3,7 V
Autonomie	4 ans environ en usage courant
Courant moyen consomme	308 µA
Consommation en alarme	250 mA
Taux moyen d'humidité	de 5 % à 75% sans condensation à 25°C
Liaison radio	TwinBand® : - 433,050 - 434,790 MHz, 10 mW max, Rx : category 2, duty cycle : 10 % - 868 - 870 MHz, 25 mW max, Rx : category 2, duty cycle : 0,1 % conforme EN 50131-5-3 grade 2
Caractéristiques centrale	<ul style="list-style-type: none"> • codes d'accès : 1 code d'accès principal et 32 codes d'accès secondaires • 4 groupes indépendants • dissuasion progressive • protection des personnes • synthèse vocale • voyant de signalisation : voyant tricolore d'aide à l'utilisation et à la programmation • supervision de tous les produits de l'installation • 4 moyens de commande maximum • 40 détecteurs d'intrusion maximum • 2 moyens de dissuasion maximum • personnalisation vocale des détecteurs • possibilité d'inhiber ou de retarder, de 1 à 60 s, la sirène intégrée sur intrusion (usine : 0 s) • clavier de programmation intégré • journal des 300 derniers événements horodatés
Température de fonctionnement	- 10 °C à + 55 °C*
Indices de protection mécanique	IP30 / IK04
Fixation (vis recommandées)	tête cylindrique, Ø = 4 mm (doit supporter 6 kg par vis)
Environnement	intérieur  <ul style="list-style-type: none"> • degré de pollution : 2 • catégorie de surtension : II • altitude maximum : 2 000 mètres

Caractéristiques techniques	Centrale sirène vocale supervisée RLC001F 
Autoprotection	<ul style="list-style-type: none"> • à l'arrachement • à la recherche frauduleuse de codes radio • au brouillage radio
Supervision (contrôle permanent)	<ul style="list-style-type: none"> • radio • piles • autoprotection
Puissance acoustique de la sirène	95 (± 3) dB(A) moyen à 1 mètre
Alarme sonore	intérieure intégrée
Dimensions	265 x 170 x 58 mm
Poids	1231 g
Couleur	blanche (possibilité d'installer un capot de couleur différente)
Grade de sécurité	grade II suivant norme EN 50131-3
Classe d'environnement	classe II suivant norme EN 50130-5*

* Dans le cas où la centrale est équipée du module de transmission, la température de fonctionnement est garantie entre 0 et + 35 ° C

CENTRALE D'ALARME

Normes : EN 50130-4 et 5
 EN 50131-3 et RTC 50131-3
 EN 50131-6 et RTC 50131-6
 EN 50131-5-3
 EN 50131-4 et RTC 50131-4

**MATÉRIELS DE SÉCURITÉ
 ÉLECTRONIQUES
 DÉTECTION D'INTRUSION**


 A2P
 V

NF&A2P 2 Boucliers - Suivant référentiel de certification NF324-H58

MARQUE COMMERCIALE : **Hager**
 REFERENCE PRODUIT : **RLC001F**
 N° DE CERTIFICATION : **1221300026**

CNPP Cert.
 Route de la Chapelle Réanville
 CD 64 - CS22265
 F - 27950 SAINT MARCEL
 www.cnpp.com

AFNOR Certification
 11 rue Francis de Pressensé
 F-93571 La Plaine Saint Denis - Cedex
 http://www.marque-nf.com

Caractéristiques techniques	Module de transmission RLD001T		
Température de fonctionnement	0 à +35 °C		
Supervision	supervision de l'état de l'alimentation et envoi d'un message si anomalie		
Dimensions du produit (L x H x P)	111 x 44 x 25 mm		
Dimensions de l'emballage (L x H x P)	222 x 86 x 156 mm		
Poids (hors alimentation)	45 g		

Caractéristiques techniques	Boîtier de connectivité IP RLD002T	
Voyant	1 voyant tricolore vert, rouge et orange	
Alimentation	1 adaptateur secteur RXU13X (100-240 VAC 50-60 Hz 0,3 A / 5 VDC - 1 A)	
Puissance max.	5 W	
Port Ethernet	RJ45 10/100 Base-T	
Liaison radio	433,05 - 434,790 MHz, 10 mW max, duty cycle : 10 %, Rx : category 2 868 - 870 MHz, 25 mW max, duty cycle : 0,1 %, Rx : category 2	
Températures de fonctionnement	0°C à + 40°C	
Taux moyen d'humidité	de 5 % à 75 % sans condensation à 25°C	
Environnement	intérieur, altitude maximum : 2 000 mètres	
Indice de protection	IP30 / IK02	
Usage	intérieur des locaux	
Dimensions (H x L x P)	122 x 163 x 34 mm	
Poids	235 g	

Caractéristiques techniques	Détecteur de mouvement infrarouge	
	RLA001T	RLA142T
Détection infrarouge passive	volumétrique, 12 m, 90 °	volumétrique, 12 m, 85 °
Types de fixation	<ul style="list-style-type: none"> • sur rotule (conseillée) • à plat • en angle 	
Usage	intérieur	
Alimentation	2 piles alcalines LR03 1,5 V - type C - seuil tension basse 2,5 V	
Autonomie	4 ans en usage courant	
Liaisons radio	TwinBand® : • 433,050 - 434,790 mHz, 10 mW max, duty cycle : 10 % • 868 - 870 mHz, 25 mW max, duty cycle : 0,1 %	
Touche test	alimentation	
Voyant	1	
Température de fonctionnement	- 10°C à + 55°C	
Autoprotection	<ul style="list-style-type: none"> • à l'ouverture • à l'arrachement (si non équipé de la rotule) 	
Indices de protection mécanique	IP31/ IK04	
Fixation (vis recommandées)	tête cylindrique, Ø = 3,5 mm (doit supporter 3 kg par vis)	
Dimensions sans rotule	58 x 102 x 57 mm	
Poids	115 g (avec pile, rotule et embase)	
Taux moyen d'humidité	5 % à 75 % sans condensation 25°C	
Courant moyen	5,5 µA	
Immunité aux champs magnétiques	conforme à l'annexe A EN 50131-2-2	-
Grade de sécurité	grade II suivant la norme EN 50131-2-2	-
Classe d'environnement	classe II suivant la norme EN 50130-5	-



DÉTECTEUR DE MOUVEMENT

Normes : EN 50130-4 et 5
EN 50131-2-2 et RTC 50131-2-2
EN 50131-6 et RTC 50131-6

**MATÉRIELS DE SÉCURITÉ
ÉLECTRONIQUES
 DÉTECTION D'INTRUSION**



NF&A2P 2 Boucliers - Suivant référentiel de certification NF324-H58

MARQUE COMMERCIALE : Hager
REFERENCE PRODUIT : RLA001T
N° DE CERTIFICATION : 2621300007

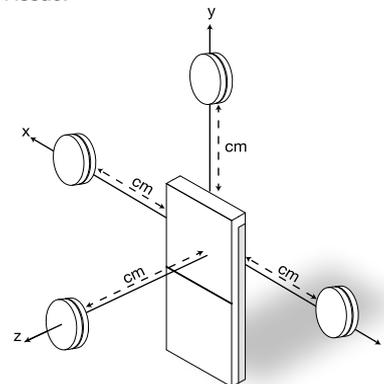
IP31 / IK04 classe II grade 2

Caractéristiques techniques	Détecteur d'ouverture RLA010T / RLA017X
Capteur magnétique intégré	1
Environnement	intérieur
Alimentation	1 pile lithium CR2032 3 V seuil tension basse 2,2 V
Autonomie	3 ans en usage courant
Liaisons radio	868 - 870 MHz, 25 mW max, Duty cycle : 0,1 %
Touche test	apprentissage, test de la détection et de l'alimentation
Voyant	1 (bicolore)
Température de fonctionnement	-10°C à +55 °C
Autoprotection	<ul style="list-style-type: none"> ouverture à l'arrachement si le détecteur est vissé
Indices de protection mécanique	IP31 / IK04
Fixation (vis recommandées)	tête fraisée, Ø = 2,5 mm
Dimensions : • détecteur L x l x H • porte aimant Ø x H	<ul style="list-style-type: none"> • 64 x 29 x 6 mm • 20 x 6 mm
Poids (avec pile)	18 g
Grade de sécurité	grade II suivant la norme EN 50131-2-6
Classe d'environnement	classe II suivant la norme EN 50130-5
Taux moyen d'humidité	5 % à 75 % sans condensation 25°C
Courant moyen	< 3 µA



Caractéristiques de détection

Récapitulatif des distances d'ouverture et de fermeture entre le détecteur d'ouverture et l'aimant à partir desquelles le contact incorporé analyse le changement d'état de l'issue.



Support	Axe x	Axe y	Axe z
Bois (+ ou - 0,5 cm)	3 cm	3 cm	3 cm
Fer doux (+ ou - 1 cm)	4 cm	4 cm	6 cm

DÉTECTEUR D'OUVERTURE

Normes : EN 50131-2-6
 RTC 50131-2-6
 EN 50131-6
 NF EN 50130-4 et 5

**MATÉRIELS DE SÉCURITÉ
 ÉLECTRONIQUES
 DÉTECTION D'INTRUSION**



NF&A2P 2 Boucliers - Suivant référentiel de certification NF324-H58

MARQUE COMMERCIALE : Hager
 REFERENCE PRODUIT : RLA010T / RLA017X
 N° DE CERTIFICATION : RLA010T / RLA017X : 2121300023
 IP31 / IK04 classe II grade 2

Caractéristiques techniques	Détecteur d'ouverture RLA018X / RLA019X	
Contact magnétique intégré	1	
Usage	intérieur	
Alimentation	2 piles alcalines LR03 - type C - seuil bas 2,5 V	
Autonomie	4 ans en usage courant	
Liaisons radio	TwinBand® : • 433,050 - 434,790 MHz, 10 mW max, duty cycle : 10 % • 868 - 870 MHz, 25 mW max, duty cycle : 0,1 %	
Touche test	alimentation	
Voyant	1	
Température de fonctionnement	-10°C à +55 °C	
Autoprotection	ouverture / arrachement	
Indices de protection mécanique	IP31 / IK04	
Fixation (vis recommandées)	tête cylindrique, Ø = 3,5 mm (doit supporter 3 kg par vis)	
Dimensions	108 x 26 x 30 mm	
Poids	60 g	
Grade de sécurité	grade II suivant la norme EN 50131-2-6	
Classe d'environnement	classe II suivant la norme EN 50130-5	
Taux moyen d'humidité	5 % à 75 % sans condensation 25°C	
Courant moyen	5,5 µA	

DÉTECTEUR D'OUVERTURE À CONTACT

Normes : EN 50131-2-6
 RTC 50131-2-6
 EN 50131-6
 NF EN 50130-4 ET 5

**MATÉRIELS DE SÉCURITÉ
 ÉLECTRONIQUES
 DÉTECTION D'INTRUSION**



NF&A2P 2 Boucliers - Suivant référentiel de certification NF324-H58

Marque commerciale : Hager

Références produits : RLA018X / RLA019X

N° de certification : RLA018X / RLA019X : 2121300008

IP31 / IK04 classe II grade 2

Caractéristiques techniques	Détecteur d'ouverture multicontact RLA004T 
Contact magnétique intégré	1
Bornier de raccordement pour contact déporté	1
Nombre max. de contacts 5 déportés	5
Longueur maximale de la boucle de raccordement	10 m
Usage	intérieur
Alimentation	2 piles alcalines LR03 type C - seuil bas 2,5 V
Autonomie	4 ans en usage courant
Liaisons radio	TwinBand® : • 433,050 - 434,790 MHz, 10 mW max, duty cycle : 10 % • 868 - 870 MHz, 25 mW max, duty cycle : 0,1 %
Touche test	alimentation
Voyant	1
Température de fonctionnement	-10°C à +55 °C
Autoprotection	• ouverture / arrachement • à la coupure de boucle (si raccordement du contact déporté autoprotégé)
Indices de protection mécanique	IP31 / IK04
Fixation (vis recommandées)	tête cylindrique, Ø = 3,5 mm (doit supporter 3 kg par vis)
Dimensions	138 x 26 x 30 mm
Poids	70 g
Grade de sécurité	grade II suivant la norme EN 50131-2-6
Classe d'environnement	classe II suivant la norme EN 50130-5
Taux moyen d'humidité	5 % à 75 % sans condensation 25°C
Courant moyen	5,5 µA

DÉTECTEUR D'OUVERTURE À CONTACT

Normes : EN 50131-2-6
 RTC 50131-2-6
 EN 50131-6
 NF EN 50130-4 ET 5

**MATÉRIELS DE SÉCURITÉ
 ÉLECTRONIQUES
 DÉTECTION D'INTRUSION**



NF&A2P 2 Boucliers - Suivant référentiel de certification NF324-H58

Marque commerciale : Hager
 Références produits : RLA004T
 N° de certification : 2121300008

IP31 / IK04 classe II grade 2

Caractéristiques techniques	Détecteur de mouvement à images RLA008T
Détection infrarouge	volumétrique, 12 m, 90°
Champ optique	12 m, 90°
Capacité de stockage	les 10 dernières séquences de 10 s
Format du film par lecture de la carte micro SD dans un ordinateur (suite à une intrusion ou une demande de capture d'images)	<ul style="list-style-type: none"> • VGA couleur 640 x 480 • séquences d'images de 10 s avec 3 images/s
Format des images en MMS	JPEG couleur 320 x 240 séquences de 5 images sur 10 s
Format du film en télésurveillance	film de 10 s avec 1 image/s
Portée du flash	jusqu'à 7 m à 0 lux
Type de fixation	sur rotule
Usage	intérieur
Liaison radio	<ul style="list-style-type: none"> • 433,050 - 434,790 MHz, 10 mW max, Duty cycle : 10 % • 868 - 870 MHz, 25 mW max, Duty cycle : 0,10 %, Rx : category 2
Alimentation	3 piles lithium LR06
Autonomie	4 ans pour 5 captures d'images sur intrusion par an + 10 demandes de séquence d'images par mois
Voyant	1
Température de fonctionnement	-10°C à + 55°C
Autoprotection	à l'ouverture
Taux moyen d'humidité	de 5 % à 75 % sans condensation à 25°C
Indices de protection mécanique	IP31 / IK04
Fixation (vis recommandées)	tête cylindrique, Ø = 3,5 mm (doit supporter 3 kg par vis)
Dimensions sans rotule (L x P x H)	66 x 64 x 130 mm
Poids	225 g (avec piles, rotule et embase)



Caractéristiques techniques	Détecteur de mouvement extérieur anti-masque RLA009T 
Principe de détection	infrarouge passif
Couverture	4 à 12 m sur 90°
Plage de réglage de la zone de détection	180° (réglable par pas de 7,5°)
Hauteur de pose	0,9 m à 1,3 m
Usage	extérieur
Alimentation	2 piles alcaline 1,5 V LR06 2 Ah
Autonomie	4 ans
Liaisons radio	<ul style="list-style-type: none"> • 433,050 - 434,790 MHz, 10 mW max, Duty cycle : 10 % • 868 - 870 MHz, 25 mW max, Duty cycle : 0,10 % Rx : category 2
Fixation	<ul style="list-style-type: none"> • murale • sur poteau (accessoire poteau en option)
Température de fonctionnement	- 20°C à + 55°C
Taux moyen d'humidité	de 60 % à 100 %
Indices de protection mécanique	IP54 / IK07 (sauf fenêtre de l'enveloppe)
Autoprotection	à l'ouverture et à l'arrachement
Fonction anti-masque	protection 24 h/24 après 120 s d'occultation
Dimension (H x L x P)	211 x 108 x 121 mm
Poids	556 g (sans piles)
Accessoires	<ul style="list-style-type: none"> • 2 paires de caches d'occultation dont 1 lot supplémentaire de rechange • 2 lentilles de portée : 4 m et 12 m • 2 mousses adhésives d'étanchéité : mur plat, mur avec aspérités

Spécifications	Détecteur de mouvement extérieur anti-masque à prise d'images RLA014X 
Principe de détection	infrarouge passif
Couverture	4 à 12 m sur 90°
Plage de réglage de la zone de détection	180° (réglable par pas de 7,5°)
Hauteur de pose	0,9 m à 1,3 m
Usage	extérieur
Alimentation	2 piles lithium 1,5 V LR06 3,1 Ah
Autonomie	4 ans pour 5 captures d'images sur intrusion/an + 10 demandes de séquence d'images/mois
Format vidéo du film	<ul style="list-style-type: none"> • VGA couleur 640 x 480 encodée via codec H264 • Champ de vision H = 95° V = 70°
Liaisons radio	<ul style="list-style-type: none"> • 433,050 - 434,790 MHz, 10 mW max, Duty cycle : 10 % • 868 - 870 MHz, 25 mW max, Duty cycle : 0,10 % Rx : category 2
Fixation	murale
Température de fonctionnement	- 25°C à + 60°C
Taux moyen d'humidité	de 60 % à 100 %
Indices de protection mécanique	IP54 / IK07 (sauf fenêtre de l'enveloppe)
Autoprotection	à l'ouverture et à l'arrachement
Fonction anti-masque	protection 24 h/24 après 60 s d'occultation
Dimension (H x L x P)	211 x 108 x 121 mm
Poids	556 g (sans piles)
Accessoires	<ul style="list-style-type: none"> • 2 paires de caches d'occultation dont 1 lot supplémentaire de rechange • 2 lentilles de portée : 4 m, 12 m • 2 mousses adhésives d'étanchéité : mur plat, mur avec aspérités

Caractéristiques techniques	Télécommande RLF002X 
Usage	portable (télécommande livrée avec un cordon)
Alimentation	1 pile lithium manganèse 3 V type CR2430 - seuil tension bas : 2,15 V - Type C
Autonomie	5 ans
Liaison radio bidirectionnelle	TwinBand® : - 433,05 - 434,790 MHz, 10 mW max, duty cycle : 10 %, Rx : category 2 - 868 - 870 MHz, 25 mW max, duty cycle : 0,1 %, Rx : category 2
Température de fonctionnement	- 10°C à + 55°C
Indices de protection mécanique	IP32
Dimensions L x l x H	75 x 40 x 12 mm
Poids	30 g (avec pile)

Caractéristiques techniques	Télécommande RLF003X
Touches de commande programmables	oui
Usage	portable
Alimentation	2 piles lithium manganèse 3 V type CR 2430 fournies (TBTS, SELV, ZLVS)
Autonomie	5 ans avec 8 commandes LS Radio et 10 commandes Tebis KNX, par jour
Liaisons radio	<ul style="list-style-type: none"> • LS Radio / 869 MHz / 200 m de portée en champ libre • Tebis KNX / 868,3 MHz (bidirectionnelle) / 100 m de portée en champ libre
Température de fonctionnement	- 10°C à + 70°C
Température de stockage	- 20°C à + 70°C
Indices de protection	IP50
Dimensions L x l x H	83 x 46,5 x 15,8 mm
Poids	40 g (avec pile)
Puissance d'émission maximale	25mW
Rapport cyclique d'émission	1 %
Récepteur de catégorie	2



Caractéristiques techniques	Clavier intérieur/extérieur à lecteur de badge RLF102F (non conforme à la NF EN 50131-1 et NF EN 50131-3) 
Touches de commande	6 touches reprogrammables
Touches éclairées	oui, dès l'appui sur une des touches du clavier
Codes d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • 1 code d'accès • jusqu'à 8 codes secondaires
Lecteur de badge	identification jusqu'à 24 badges
Synthèse vocale	signalisation vocale de l'état du système, des alarmes, des issues et des anomalies
Voyant de signalisation	voyant tricolore d'aide à l'utilisation et au paramétrage
Usage	intérieur / extérieur sous abri
Alimentation	4 piles alcalines 1,5 V LR03
Autonomie	4 ans en usage courant
Liaisons radio	TwinBand® : <ul style="list-style-type: none"> • 433,050 - 434,790 MHz, 10 mW max, Rx : category 2, duty cycle : 10 % • 868 - 870 MHz, 25 mW max, Rx : category 2, duty cycle : 0,1 %
Température de fonctionnement	- 25°C à + 70°C
Autoprotection	<ul style="list-style-type: none"> • à l'ouverture • à l'arrachement • à la recherche de code d'accès
Indices de protection mécanique	IP53 / IK07
Dimensions	156 x 22 x 106 mm
Poids	250 g

Caractéristiques techniques	Clavier vocal extérieur avec lecteur de badge RLF103F	 
Touches de commande	touches de commande reprogrammables	
Bouton poussoir	poussoir sonnette : 1 touche reprogrammable (avec porte-étiquette de personnalisation)	
Touches éclairées	en fonction de la luminosité, dès l'appui sur une des touches ou le poussoir sonnette	
Codes d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • 1 code d'accès principal • 8 codes d'accès secondaires 	
Lecteur de badge	identification jusqu'à 24 badges	
Synthèse vocale	signalisation vocale : <ul style="list-style-type: none"> <li style="display: inline-block; width: 45%;">• de l'état du système <li style="display: inline-block; width: 45%;">• des alarmes <li style="display: inline-block; width: 45%;">• des issues <li style="display: inline-block; width: 45%;">• des anomalies 	
Voyant de signalisation	<ul style="list-style-type: none"> • voyant bicolore d'aide à l'utilisation et à la programmation • voyant blanc indiquant la zone de lecture du badge 	
Usage	intérieur / extérieur	
Alimentation	3 piles alcalines LR6 - 1,5 V - seuil bas 3,40 V	
Autonomie	4 ans environ en usage courant (avec 2 commandes portail filaire par jour et 2 commandes gâche par jour 5 jours sur 7, si utilisation de la carte relais)	
Courant moyen consommé	30 µA	
Taux moyen d'humidité	de 5 % à 75 % sans condensation à 25 °C pouvant varier dans l'année durant 30 jours entre 85 % et 95 %	
Liaisons radio	TwinBand® : <ul style="list-style-type: none"> • 433.050 MHz - 434.790 MHz, 10 mW max, Duty cycle : 10 % • 868 MHz - 870 MHz, 25 mW max, Duty cycle : 0,1 %, Rx : category 2 	
Température de fonctionnement	- 25°C à + 70°C	
Autoprotection	<ul style="list-style-type: none"> • magnétique à l'ouverture • magnétique à l'arrachement • à la recherche de code d'accès 	
Indices de protection mécanique	IP54 / IK08	
Dimensions (H x L x P)	200 x 106 x 32,4 mm	
Poids	462 g (avec alimentation)	
Carte relais 2 sorties	<ul style="list-style-type: none"> • 1 sortie RL1 pour commander l'entrée manuelle d'un système d'automatisme de portail filaire : sortie NO, contact sec libre de potentiel - pouvoir de coupure max. 24 V AC ou DC / 30 mA • 1 sortie RL2 pour commander une gâche ou une serrure électrique 12 V : sortie NO - Charge max. 12 V AC ou DC / 1A 	
Grade de sécurité	grade II suivant norme EN 50131-3	
Classe d'environnement	Type A - classe IV suivant norme EN 50130-5	

Caractéristiques techniques	Sirène extérieure avec flash RLD004T 
Puissance acoustique	103 (± 2) dB à 1 m
Durée de sonnerie	20 s à 180 s
Modulation extérieure	1400 Hz - 1600 Hz
Modulation incendie	700/900 Hz, durée de la sonnerie : 5 mn
Report de signalisation des mises Marche/Arrêt	sonore et lumineux
Flash pour alarme lumineuse	couleur orange
Durée flash	1 à 60 mn
Environnement	extérieur/intérieur
Alimentation	4 piles alcalines LR20
Autonomie	4 ans en usage courant
Taux moyen d'humidité	de 5 % à 75 % sans condensation à 25 °C pouvant varier dans l'année durant 30 jours entre 85 % et 95 %
Liaisons radio	TwinBand® : • 433.050 MHz - 434.790 MHz 10 mW max, Duty cycle : 10 % • 868 MHz - 870 MHz 25 mW max, Duty cycle : 0,1 % Rx : category 2
Supervision	<ul style="list-style-type: none"> • radio • piles • autoprotection
Température de fonctionnement	- 25°C à + 70°C
Autoprotection	<ul style="list-style-type: none"> • ouverture • arrachement
Indices de protection mécanique	IP54 / IK08
Fixation (vis recommandées)	tête cylindrique, Ø = 4 mm (doit supporter 6 kg par vis)
Dimensions L x H x P	235 x 256 x 90 mm
Poids	2775 g (avec piles)

SIRÈNE FLASH EXTÉRIEURE

Normes : NF EN 50131-4 & RTC 50131-4
NF EN 50131-6 & RTC 50131-6
NF EN 50130-4 et 5

**MATÉRIELS DE SÉCURITÉ
ÉLECTRONIQUES
 DÉTECTION D'INTRUSION**



NF&A2P 2 Boucliers - Suivant référentiel de certification NF324-H58

Marque commerciale : **Hager**

Références produits : **RLD004T**

N° de certification : **3221300017**

IP54 / IK08 classe IV grade 2

10. Configuration et utilisation du système Hager suivant exigences NF&A2P avec la centrale RLC001F



Programmation de la centrale

- La programmation du code d'accès principal, de la date et de l'heure est indispensable.
- Pour être en conformité avec les exigences et les niveaux d'accès de la norme EN 50131-3 :
 - le code d'accès principal doit être utilisé pour autoriser l'accès aux différents modes de fonctionnement (INSTALLATION, ESSAIS, UTILISATION) ;
 - le code d'accès secondaire est utilisé pour autoriser la mise en marche ou l'arrêt du système pour l'usage quotidien.

Mise en et hors service du système

• A partir du clavier de la centrale :

- Arrêt totale de la centrale

→ # 2 1 # #

↑
code d'accès secondaire

- Marche totale de la centrale

→ # 2 3 # #

↑
code d'accès secondaire

• A partir du clavier de commande extérieur :

- Arrêt totale de la centrale :

→ # puis off

↑
code d'accès principal

- Marche totale de la centrale :

→ # puis on

↑
code d'accès principal

Mise en et hors service d'un groupe ou des groupes du système à partir du clavier de la centrale

• Mise hors service d'un ou des groupes du système depuis le clavier de la centrale

→ # 1 2 1 # 1 ... 4 # #

↑
code d'accès secondaire

↑
groupe de 1 à 4

• Mise en service d'un ou des groupes du système depuis le clavier de la centrale

→ # 1 2 3 # 1 ... 4 # #

↑
code d'accès secondaire

↑
groupe de 1 à 4

Temps de sonnerie sirène de la centrale

Pour répondre aux exigences NF&A2P la durée de la sonnerie doit être comprise entre 90 et 180 s. Le temps de déclenchement de la sirène intégrée à la centrale est de 90 s en paramétrage d'usine.

Sonnerie sirène extérieure

- Déclenchement de la sirène extérieure (sonnerie en puissance de 90 s) RLD004T en cas de perturbation volontaire des liaisons radio.

Paramétrage → * * 4 n° de sirène * 2 7 * 1 * *

Prise en compte des autoprotections en mode installation actif

Paramétrage → * 1 4 * 1 * *

Autoprotection radio

Autoprotection radio active 24 h/24 - Signalisation vocale + mémorisation dans journal d'événement

Paramétrage → * 2 7 * 2 * *

Signalisation des anomalies radio

Signalisation vocale + transmission téléphonique d'une anomalie radio

Paramétrage → * 2 8 * 1 * *

Signalisation des anomalies

Signalisation des anomalies par bip sonore

Paramétrage → * 5 4 * 1 * *

Inhibition produit

L'inhibition d'un produit correspond à l'isolation volontaire d'un organe du système Hager. Celui-ci n'est alors plus pris en compte/géré par la centrale.

Blocage mise marche

Dans la configuration NF&A2P le forçage de la mise en marche du système n'est pas disponible à partir du clavier et de la centrale.

Ejection automatique d'un détecteur

L'éjection automatique d'un détecteur correspond dans le cadre de la certification NF&A2P à l'inhibition temporaire d'un organe du système Hager - Un tel état étant maintenu jusqu'à ce que le système d'alarme ou une partie de celui-ci soit mis hors surveillance - L'activation de cette fonction reste facultative.

Paramétrage → * 4 5 * 4 * *

Réactivation système

Lorsque la fonction est active, il n'est plus possible de mettre en marche le système s'il y a eu durant la dernière période de marche, une alarme, une anomalie (radio, tension...) ou une alerte. La centrale énonce "bip, bip, bip, anomalie système". Il est alors nécessaire d'envoyer en local (en utilisant le clavier de la centrale) une commande de réactivation (code d'accès principal # 2 0 # #) pour autoriser à nouveau la mise en marche du système.

Paramétrage → * 3 8 * 1 * *

11. Avertissements

AVERTISSEMENTS

Suivez les précautions et instructions indiquées ci-dessous afin de garantir votre sécurité ainsi que celle de votre environnement et de prévenir vos appareils de tout dommage éventuel.

- **AVERTISSEMENT** : l'équipement doit être raccordé sur une installation électrique respectant la normalisation en vigueur dans le pays (NFC 15-100 en France). Elle doit être équipée de protections contre les surintensités, les surtensions, les défauts à la terre.
- **AVERTISSEMENT** : ne pas installer l'équipement près d'une source de chaleur ou près d'une source d'humidité.
- **ATTENTION** : la prise d'alimentation sert de dispositif de sectionnement. Elle doit être aisément accessible.
- **AVERTISSEMENT** : utiliser impérativement l'alimentation qui est fournie avec la centrale.
- **AVERTISSEMENT** : l'utilisation d'une batterie Lithium Polymère comportant des risques importants de feux pouvant causer des dommages sérieux aux biens et aux personnes, l'utilisateur s'engage à en accepter les risques et responsabilité. Le fabricant et le distributeur ne pouvant pas contrôler la bonne utilisation de la batterie (charge, décharge, stockage, etc.), ils ne pourront être tenus responsables des dégâts causés aux personnes et aux biens.
- **AVERTISSEMENT** : le système d'ancrage (cheville) doit être adapté au support sur lequel le produit est installé. Pour assurer la bonne fixation du produit, utilisez les vis fournies (si celles-ci sont fournies) ou les vis recommandées pour le produit dans le chapitre 9. Caractéristiques techniques.



- **AVERTISSEMENT** :

- Avant toute intervention technique sur le produit, veuillez déconnecter la pile et/ou l'alimentation électrique du produit.
- Manipulez les composants avec soin lors de l'installation. Ne touchez pas aux composants électriques.



- **AVERTISSEMENT** :

- Attention aux risques de brûlure et aux risques chimiques lorsque vous changez la batterie ou la pile.
- Ne manipulez pas la batterie ou la pile sans protection si vous voyez une fuite d'électrolyte ou si de la chaleur se dégage.



NOTE D'INFORMATION

Exclusion de responsabilité et réseaux de communication (indisponibilité) :

Hager ne saurait être tenue pour responsable d'une utilisation du présent matériel non conforme à l'objet du contrat.

Hager rappelle à l'utilisateur que ses systèmes fonctionnent grâce aux réseaux de télécommunication tels les réseaux téléphoniques commutés publics, les réseaux radio, GSM, IP, GPRS, WIFI, etc.”.

La gestion de ces réseaux de télécommunication n'étant pas assurée par Hager, celle-ci n'en a aucune maîtrise et rappelle que leur disponibilité ne peut être garantie par leur opérateur.

Hager attire donc l'attention de l'utilisateur sur le fait qu'une indisponibilité qui apparaîtrait sur ces réseaux pourrait avoir comme conséquence une indisponibilité de ses propres systèmes.

Dans une telle situation, indépendante de sa volonté, Hager informe l'utilisateur que ni sa responsabilité, ni celle du fabricant ne pourront être engagées des conséquences dommageables qu'une telle situation pourrait entraîner.

Garantie

Les conditions d'application de la garantie contractuelle et du SAV sont décrites sur : www.hager.fr.

AVERTISSEMENT

La centrale-transmetteur peut comporter, suivant sa référence, une interface de type GSM/GPRS à transmission d'images ou de films d'alarme qui peut acheminer ses appels à l'aide des réseaux cellulaires GSM bi-bande (1).

La norme GPRS (General Packet Radio System) est une évolution du standard GSM, permettant d'accélérer le transfert des données et la transmission des images et des films en provenance des détecteurs de mouvement à transmission d'images.

En conséquence, nous vous conseillons avant d'installer la centrale-transmetteur :

- choisir le réseau cellulaire le plus approprié en fonction de la localisation géographique,
- souscrire auparavant un abonnement auprès d'une société de commercialisations et de services (Orange, SFR...).

En cas d'utilisation de cartes prépayées sur la centrale-transmetteur, nous vous conseillons d'activer la fonction "suivi crédit" pour sécuriser le fonctionnement de la centrale-transmetteur.

Un code personnel, appelé code PIN (2) lié à la carte SIM (3), est délivré lors de l'ouverture de la ligne et permet d'accéder au réseau.

Lors des programmations, en cas d'erreur de composition du code PIN à 3 reprises, la carte SIM de la centrale-transmetteur se bloque. Cette dernière se débloque à l'aide du code PUK (4).

(1) GSM bi-bande : Global System for Mobile communications, norme de transmission des télécommunications 900/1800 MHz.

(2) PIN : Personal Identification Number, code personnel autorisant l'utilisation de la carte SIM (3).

(3) SIM : Subscriber Identification Module, carte à puce rassemblant les informations liées au contrat d'abonnement.

(4) PUK : Personal Unlocking Key, fourni par l'opérateur en cas de besoin.

Toute utilisation d'équipement n'ayant pas été prévu dans la notice est susceptible de présenter un danger.



Traitement des appareils électriques et électroniques en fin de vie
(Applicable dans les pays de l'Union Européenne et autres pays européens disposant d'un SYSTÈME de collecte). Ce symbole, apposé sur le produit ou sur son emballage, indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques. En vous assurant que ce produit est bien mis au rebut de manière appropriée, vous aiderez à prévenir les conséquences négatives pour l'environnement et la santé humaine. Pour toute information supplémentaire au sujet du recyclage de ce produit, vous pouvez vous adresser à votre municipalité, déchetterie ou au magasin où vous avez acheté le produit.

Par la présente, Hager Security SAS déclare que les équipements radioélectriques, de la gamme Hager, sont conformes aux exigences de la directive RE-D 2014/53/EU.

Le texte complet de la déclaration UE de conformité pour chaque équipement radioélectrique est disponible à l'adresse internet : www.hager.fr.

Document non contractuel, soumis à modifications sans préavis.

Hager SAS
132 Boulevard d'Europe
BP 78
F-67212 OBERNAI CEDEX
Tél. +333 88 49 50 50